

Les voix de la pauvreté :

L'emploi et le chômage dans l'Union européenne



EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK

Les voix de la pauvreté:

L'emploi et le chômage
dans l'Union européenne

Remerciements

Ce livret est l'œuvre de la Task Force « Emploi » du Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN). Huit réseaux nationaux d'EAPN ont réalisé, dans ce but, une série d'entretiens. Le secrétariat d'EAPN a été chargé de la coordination générale et de la rédaction du livret.

Nous souhaitons en tout premier lieu remercier les huit personnes qui, par leurs histoires de vie, ont rendu ce livret possible. Certaines d'entre elles nous ont demandé de ne pas révéler leur vrai nom. Sans elles, ce livret n'aurait pu être écrit. Il s'agit de:

Anja (Danemark), Ferry (Suède), Frédéric (France), George (Malte), Joanne (Royaume-Uni), Julian (Bulgarie), Maria (Portugal) et Rose (Irlande).

Liste des membres des huit réseaux nationaux d'EAPN ayant réalisé les entretiens:

Bulgarie :

Maria Sotirova
et Dobrinka Kostova

Danemark :

Ole Meldgaard
et Karin Larsen

France :

Patrick Boulte

Irlande :

Paul Ginnell

Malte :

Christine Gixti
et Godfrey Kenely

Portugal :

Fernando Martinho

Suède :

Johannes Jorgensen

Royaume-Uni :

Colin Hampton

Nous aimerions également remercier Nikolaus G. Van der Pas, Directeur général Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances à la Commission européenne, ainsi que Ronald Janssen de la Confédération européenne des syndicats, pour leur apport.

Merci également à Jill Evans et Jeff Notts, de « Behind the Scenes », pour la qualité de leur réécriture des entretiens, à Colin Hampton (Royaume-Uni) et à Andreas Hutter, coordinateur de la Task Force « Emploi », pour l'aide apportée à la réalisation du projet. Enfin, nous adressons nos remerciements au secrétariat d'EAPN : Claire Champeix, Sian Jones et Fintan Farrell, pour leur travail de coordination, ainsi qu'à Coralie Flémal pour son soutien administratif. La traduction française a été confiée à Serge Federico.

La publication a été rendue possible grâce au soutien financier de la Commission européenne.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
C'EST NOTRE HISTOIRE! Huit témoignages issus de l'UE:	7
Pas trop vieux pour travailler ! – <i>L'histoire de George</i>	8
Handicap, discrimination et pauvreté – <i>L'histoire de Rose</i>	14
Le travail, un droit humain! un réfugié politique qui se bat pour sa dignité – <i>L'histoire de Ferry</i>	20
La réduction des allocations, source de pauvreté – <i>L'histoire d'Anja</i>	26
La dure vie d'une bosseuse – <i>L'histoire de Maria</i>	32
Ni terre ni travail – <i>L'histoire de Julian</i>	36
Joyeux Noël, on vous supprime vos alloc! – <i>L'histoire de Joanne</i>	42
Un parcours de remise au travail – <i>L'histoire de Frédéric</i>	46
La réponse de la Commission	50
L'opinion de la Confédération européenne des syndicats	53
Conclusions et recommandations d'EAPN	56

Introduction

Le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN) est un réseau indépendant représentant 21 réseaux nationaux et 26 organisations européennes engagés dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au sein de l'Union européenne. Un des aspects de ce combat consiste à assurer le développement des compétences des personnes en situation de pauvreté, en facilitant l'expression directe de leurs inquiétudes, de leurs besoins, de leurs espoirs et de leurs souhaits. Cet ouvrage vise à appuyer ce processus et est dédié aux huit personnes qui ont permis sa réalisation (Anja, Ferry, Frédéric, George, Rose, Joanne, Julian et Maria), ainsi qu'aux organisations non gouvernementales (ONG) et aux réseaux EAPN qui les soutiennent.

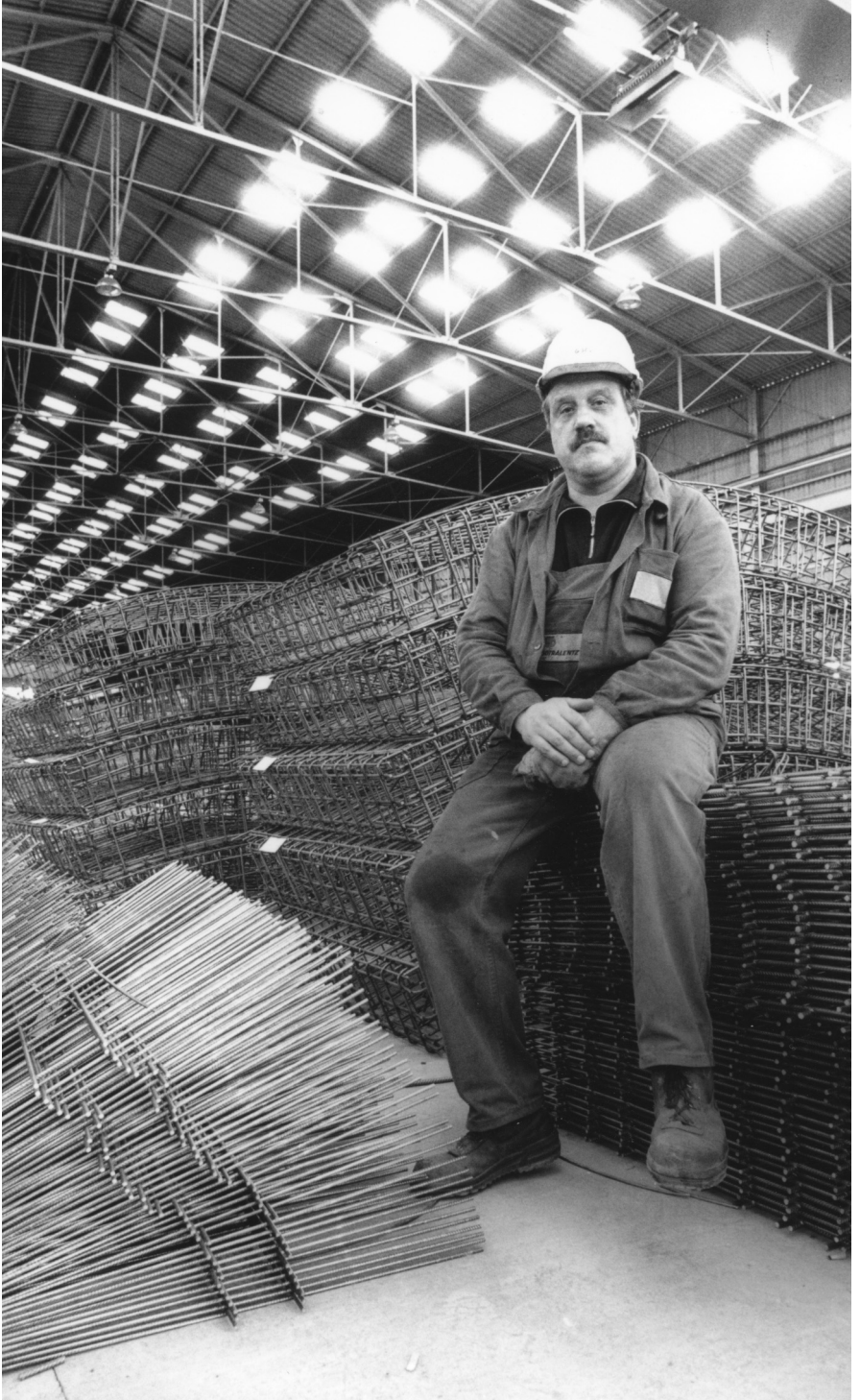
L'UE est actuellement confrontée à une crise de crédibilité et à un manque de direction, et elle s'efforce de trouver une réponse aux défis liés à l'avènement d'une Europe qui corresponde aux besoins tant des citoyens que des gouvernements. La Stratégie de Lisbonne initiale, adoptée en 2000 lors du Conseil de Lisbonne, offrait une vision socio-économique intégrée de l'Europe dans le but de faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». En mars 2005, le Conseil de printemps a recentré ces priorités et a accordé la place d'honneur à l'« emploi et la croissance », conditions nécessaires à la cohésion sociale et à la viabilité environnementale. EAPN pense qu'il pourrait s'agir là d'une occasion manquée de rétablir un modèle social européen où la vision économique servirait à façonner une société plus juste, plus équitable et plus viable, et où la priorité serait accordée aussi bien au pilier social qu'aux piliers économique et environnemental.

EAPN s'inquiète en particulier des implications de l'approche étroite axée sur l'emploi et la croissance pour les 72 millions de personnes exposées au risque de pauvreté et les 18 millions de chômeurs vivant au sein de l'Union européenne

élargie à 25 Etats membres. Comment la Stratégie de Lisbonne révisée tiendra-t-elle ses promesses en vue de donner un élan décisif à l'élimination de la pauvreté d'ici 2010? Dans quelle mesure le nouveau processus de Lisbonne sera-t-il synchrone avec la nouvelle méthode ouverte de coordination rationalisée pour la protection sociale et l'inclusion sociale? Un échec serait non seulement synonyme de « crime de gaspillage » des ressources humaines dont l'Europe a vraiment besoin si elle veut se développer et prospérer, mais décevrait également les espoirs et attentes tant des pauvres et des exclus que des millions de citoyens et de résidents de l'UE qui veulent faire partie d'une Europe sociale dynamique qui se soucie de ses citoyens les plus vulnérables.

La publication de ce livret intervient au moment où nous voyons les premiers résultats de la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne révisée. Il se penche tout spécialement sur les conséquences qu'auront certaines de ces politiques sur la vie des hommes et des femmes de l'Union européenne élargie. Huit réseaux nationaux d'EAPN ont interviewé des personnes avec lesquelles ils travaillent régulièrement. Certaines de ces personnes travaillent, d'autres sont au chômage, et d'autres encore n'ont jamais réussi à décrocher un emploi. Toutes ces personnes vivent sur ou près du seuil de pauvreté et subissent directement l'impact des stratégies menées par les Etats membres pour promouvoir l'emploi et la croissance. Ces entretiens donnent un simple aperçu de la façon dont l'Europe fonctionne - ou pas - pour les personnes les plus vulnérables qui vivent aujourd'hui dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

C'EST NOTRE HISTOIRE !
Huit témoignages issus de l'UE



PAS TROP VIEUX POUR TRAVAILLER!

L'histoire de George



George a passé la cinquantaine. Marié, deux enfants, il est le principal soutien financier de sa famille. Il a été licencié d'un chantier naval maltais en 2003.

Licenciement

Le chantier naval où travaillait George a fermé ses portes en 2003. George a été sélectionné pour la préretraite à cause de son âge. Il a reçu une indemnité de licenciement de 17.000 €, soit 1.000 € par année de travail. Comme il avait plus de 50 ans, George n'a pas pu bénéficier d'un emploi alternatif. Il considère que le critère avancé par la direction pour sélectionner les personnes licenciées n'est pas juste.

George : « Beaucoup de vrais bosseurs ont été mis à la porte. »

L'histoire de George

George a entamé sa carrière aux Chantiers navals de Malte en 1986. Il avait quitté la petite ferme de son père, croyant trouver un emploi pour le restant de sa vie. Il a acquis de nouvelles compétences et une expérience de travail, notamment en matière d'isolation, de panneaux muraux et d'installation de congélateurs. Son licenciement lui est tombé dessus comme un coup de massue et a totalement fait basculer sa vie.

Chômage refusé

George s'est inscrit comme chômeur à l'ETC (Employment and Training Corporation). Il était prêt à accepter n'importe quel boulot. Il est néanmoins resté inactif durant un an et demi sans recevoir aucune allocation de l'État. On lui a refusé l'allocation de chômage au motif que son garage, estimé à 25.000 €, était suffisamment grand pour accueillir deux voitures.

À la recherche d'un emploi

Ces 18 mois de chômage ont été éprouvants pour George et sa famille. L'ETC l'a mis en contact avec près de 90 sociétés. Il a donné suite à tous ces contacts, sans jamais obtenir d'entretien d'embauche. La plupart du temps, il n'a même pas reçu de lettre lui annonçant que le poste était pris.

George : « Une réponse, même négative, vaut toujours mieux que pas de réponse du tout lorsqu'on est chômeur et incertain de son avenir. »

Il a également postulé pour des emplois annoncés dans les journaux, sans plus de succès. À l'époque, l'ETC n'avait pas de programme spécial pour les travailleurs âgés comme George, et ne lui a donc pas proposé de recyclage.

Trop vieux pour travailler ?

À un employeur qui lui disait : « N'êtes-vous pas déjà sur la pente descendante? », George a répliqué qu'il était toujours en bonne santé, qu'il venait de repeindre sa maison et qu'il avait à peu près le même âge que celui qui lui posait la question.

Une période difficile

La tension psychologique est énorme pour George et sa famille. Il doit piocher dans ses économies et l'indemnité de licenciement pour faire survivre sa famille.

George : « C'est comme si tout ce que j'avais acquis en quarante ans de vie active avait sombré. Sans l'aide de ma femme et de ma famille, j'aurais sans doute sombré aussi. »

Le mariage de sa fille ne fait qu'accentuer ses problèmes financiers. Dans la culture maltaise, le mariage est en effet un événement très coûteux qui incombe principalement au père de la mariée.

George aujourd'hui...

George travaille aujourd'hui à temps partiel comme ouvrier d'entretien dans une société privée. Son salaire n'est que de 110 € net par semaine – un tiers de ce qu'il gagnait quand il travaillait pour les Chantiers navals (le salaire minimum pour un emploi à temps plein est de 144 € par semaine). Mais George est très content. Un travail à temps partiel lui donne plus de flexibilité et il n'a plus la pression d'une supervision constante. Il envisagerait cependant un emploi à temps plein si on lui en proposait un.

George : « Dans la famille, l'ambiance est nettement plus heureuse et j'ai l'impression que ces épreuves que nous avons traversées ensemble ont renforcé le lien familial. L'argent n'est pas tout, mais au moins j'ai un revenu à présent. »

CONTEXTE NATIONAL

Chantiers navals de Malte

Durant la période coloniale britannique (du XIXème siècle jusque 1979), les chantiers navals étaient la principale industrie et le principal employeur de Malte. Malta Shipbuilding a été créée dans les années 1970, sous le gouvernement socialiste, pour créer des emplois. Cette entreprise est devenue de moins en moins viable. En 2003, juste avant l'adhésion à l'UE, les sociétés Malta Drydocks et Malta Shipbuilding ont été dissoutes : 1.700 salariés sur les 2.600 employés à l'origine se sont vu proposer des emplois alternatifs, laissant 900 salariés confrontés à un avenir incertain. Finalement, 418 d'entre eux sont partis en préretraite et les autres ont été repris dans une nouvelle société.

Crise pour les travailleurs âgés

L'histoire de George est exemplaire des problèmes rencontrés par les travailleurs à l'aube de la cinquantaine. À Malte, la restructuration des industries traditionnelles a provoqué le licenciement forcé de nombreux travailleurs âgés, en l'occurrence des hommes. La dissolution de Malta Shipbuilding est intervenue avant l'arrivée des programmes subventionnés par l'UE spécifiquement destinés aux travailleurs âgés. De nombreux hommes comme George, qui pensaient avoir un emploi assuré jusqu'à l'âge de la retraite, se sont retrouvés en rade et sans travail. Certains sont passés à côté du filet de sécurité des allocations sociales et ont connu le risque de pauvreté.

Malte a l'un des taux d'emploi les plus faibles pour les travailleurs de plus de 50 ans (55-64).

Taux d'emploi pour les plus de 50 ans

Malte – 52.1% Moyenne de l'UE - 57.9%

Taux d'activité pour les plus de 50 ans

Malte – 31.7% Moyenne de l'UE - 43.9%

Âge moyen de départ à la retraite

Malte – 58.8% Moyenne de l'UE – 61.4%

En 2005, l'ETC a introduit un programme spécial pour les chômeurs de plus de 40 ans. Ce programme est entièrement financé par l'Union européenne et a donné des résultats très positifs.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

* **Évaluation d'impact des licenciements pour les travailleurs âgés**

Il faudrait évaluer de manière plus rigoureuse les implications à long terme des fermetures et des licenciements, en particulier pour les travailleurs âgés. La direction et les syndicats doivent travailler main dans la main pour aider chaque salarié à se préparer à des changements aussi difficiles.

* **Nécessité de services d'appui personnalisés**

Le stress psychologique subi par George montre que les travailleurs âgés devraient bénéficier d'un appui et d'une formation individualisés avant et après la fermeture de leur entreprise.

* **Affronter les préjugés et la discrimination liés à l'âge**

L'ETC devrait également insister auprès des employeurs qui font appel à ses services pour qu'ils n'appliquent aucune discrimination envers les travailleurs âgés et qu'ils fassent preuve d'un minimum de courtoisie en répondant à leurs lettres de candidature.

* **Revoir des règles d'allocation trop rigides**

George a perdu son droit aux allocations de chômage parce qu'il était propriétaire d'un garage défini comme « une propriété non adjacente à son domicile ». La valeur en capital du garage étant prise en compte dans l'analyse des revenus de George, ceux-ci ont dépassé la limite prescrite (25.000 €). Or, la possession d'un garage ne compense certainement pas la perte d'un revenu régulier.

* **Flexibilité et sécurité**

George a apparemment retrouvé une certaine stabilité. Mais pour combien de temps ? En tant que salarié à temps partiel, il gagne moins et bénéficie d'une sécurité d'emploi limitée. Il a toujours un fils à sa charge; à mesure que sa femme et lui vieilliront, leurs besoins financiers augmenteront.

*** Financement adéquat des ONG**

George a été soutenu par une ONG qui travaille dans le domaine de l'exclusion sociale et qui fonctionne avec l'aide de volontaires. L'ONG est sans cesse à la recherche de financements car elle ne reçoit aucune aide financière régulière d'un quelconque organisme. Attendue depuis longtemps, une loi relative aux ONG devrait permettre à ces dernières de solliciter des financements directs plutôt que de passer par des organismes publics.

*** Services locaux intégrés**

Un séminaire soutenu par la Commission sur le développement de l'emploi local a été organisé à Malte le 26 juin 2005. Il a insisté sur une meilleure coopération entre les organismes publics, les ONG, les collectivités locales et d'autres entités ou parties prenantes au niveau local (dans le cas de Malte, au niveau des villages) et pas seulement au niveau du gouvernement central.

MALTA EAPN NETWORK

HANDICAP, DISCRIMINATION ET PAUVRETÉ

L'histoire de Rose



Rose a 26 ans. Elle est diplômée en gestion de bureau. Elle vit chez ses parents et voudrait fonder son propre foyer avec son petit ami. Elle souffre d'un handicap auditif et ne parvient pas à décrocher un emploi!

Le parcours de Rose

Rose vit à Tallaght, une banlieue de Dublin où subsistent de nombreux quartiers pauvres et déshérités. Elle a quitté l'école à 18 ans avec un diplôme d'études secondaires supérieures professionnelles en poche (Leaving Certificate Applied).

Formation

Après l'école, elle a décidé de poursuivre sa formation. Elle a suivi un cours de la Fondation des compétences professionnelles au National Training and Development Institute (aujourd'hui rebaptisé National Learning Network), une grande ONG nationale de formation. Elle a d'abord suivi un cours pour les personnes qui ne savent pas très bien ce qu'elles veulent faire. Le cursus donne un échantillon de toutes les matières dispensées par le centre, notamment le savoir lire, le savoir écrire, le savoir compter, le savoir-vivre, la prise de confiance en soi et les connaissances en informatique.

Plus de formation

À partir de cet échantillon des différents cursus possibles, elle a décidé de suivre un cours de deux ans en gestion d'entreprise. Elle voulait acquérir les compétences nécessaires pour travailler dans un environnement administratif. Elle a acquis de nouvelles connaissances en informatique, en accueil, en relations avec la clientèle et en gestion de stock. À l'issue du cours, elle a obtenu son passeport de compétences informatique européen (PCIE), une qualification reconnue par tous les États membres de l'UE.

Encore plus de formation

Rose a ensuite suivi un cours de deux ans et obtenu en 2003 un diplôme d'études commerciales de niveau national.

Allocations

Pendant sa formation, Rose a bénéficié d'une allocation de chômage liée à ses revenus de 45 € plus 12,75 €. Durant toute cette période, elle est restée tributaire du soutien financier de ses parents. Trois ans plus tard, elle a sollicité et obtenu l'allocation d'invalidité de 124,80 € au titre de son handicap auditif. Suite à l'intégration transversale des services aux personnes handicapées, elle a obtenu un supplément hebdomadaire de 34 € peu de temps après.

À la recherche d'un emploi

Six mois avant de terminer ses études en 2003, Rose a commencé à démarcher les entreprises, mais sans succès. À la fin de ses études, elle s'est donc retrouvée au chômage. À cette époque, elle vivait avec son allocation d'invalidité de 134,80 € par semaine.

Emploi de proximité

Un jour où Rose était à son agence locale pour l'emploi – Foras Aiseanna Saothair (FAS) – elle est tombée sur une offre d'administrateur(trice) d'un programme d'emploi de proximité au Centre pour les chômeurs de Tallaght. Rose s'est renseignée pour savoir si elle pouvait prétendre à ce poste, ce qui était le cas. Elle a donc envoyé sa lettre de candidature, puis s'est rendue à un entretien d'embauche et, une semaine plus tard, elle décrochait le poste. Depuis deux ans, elle travaille pour ce programme d'emploi de proximité où elle s'occupe de l'administration et en partie de la comptabilité.

Rose : « J'ai acquis beaucoup d'expérience au travers de ce travail pour le programme d'emploi de proximité. »

Tant qu'elle travaille pour le programme d'emploi de proximité, son allocation d'invalidité est liée à ses revenus. Elle touche 269,50 € par semaine, allocation incluse, ce qui lui paraît très peu sachant que le salaire minimum s'élève actuellement à 7,65 € de l'heure.

Coûts du handicap

Elle dispose d'une « médicarte » nationale liée à ses revenus qui lui permet d'avoir accès à des soins gratuits. Cette « médicarte » couvre la plupart des frais médicaux, mais pas le coût de l'ensemble des aides techniques dont une personne handicapée a besoin pour travailler.

Rose : « L'appareil auditif auquel me donne droit ma médicarte ne convient pas à un environnement de travail. Je dois donc prélever ce coût supplémentaire sur mon maigre revenu. »

Discrimination

Depuis huit mois, Rose s'efforce de trouver un emploi à temps plein dans le secteur administratif. Elle a déjà passé une vingtaine d'entretiens, sans se voir proposer un seul emploi. C'est très dur pour elle. Dans l'immédiat, on lui propose une troisième (et nécessairement dernière) année au titre du programme de proximité. Elle s'est également inscrite à un nouveau cours, qui lui permettra de devenir une spécialiste en comptabilité. Rose accumule les qualifications et l'expérience, sans parvenir à décrocher un véritable emploi.

Rose : « Les employeurs ne veulent pas recruter de personne handicapé, parce qu'ils s'imaginent que le temps nécessaire à la formation ou à l'accomplissement des tâches sera plus long que pour une personne normale. J'ai suivi de nombreuses formations en administration et en comptabilité et je sais parfaitement utiliser un ordinateur. J'ai mon PCIE, des diplômes délivrés par City & Guilds et par FETAC, des organismes reconnus par les employeurs, et j'ai deux ans d'expérience dans le secteur administratif. J'ai sollicité plein d'emplois et je me suis présentée à de nombreuses entrevues, mais les employeurs me rejettent à chaque fois. J'ai l'impression qu'ils ne veulent pas m'engager à cause de mon handicap auditif. Ce n'est pas juste. Je peux faire mon boulot comme n'importe qui d'autre. Ce que je gagne pour l'instant ne me permet pas d'avoir un niveau de vie décent. »

Cette situation est très frustrante pour Rose. Le fait de ne pas parvenir à décrocher un emploi a de lourdes conséquences sur tous les autres aspects de sa vie. Elle continue de vivre chez ses parents.

Rose : « À 26 ans, je ne peux ni avancer ni m'engager réellement envers mon petit ami car je n'ai pas d'emploi à temps plein. Notre couple n'obtiendrait pas d'emprunt hypothécaire auprès d'une banque. Je suis avec le même compagnon depuis plus de quatre ans. Parfois, je me dis qu'il pourrait envisager de rompre à cause de ma situation. La société ne me connaît pas et ne se soucie ni de mon style de vie ni des effets qu'il peut avoir sur mon bien-être en tant qu'individu. Je pense qu'il y a d'autres aspects de la pauvreté qui devraient être pris en compte. Nous avons étudié notre problème de logement sous toutes les coutures et il n'y a apparemment aucune solution qui s'offre à nous pour l'instant. »

CONTEXTE NATIONAL

FÁS (Foras Aiseanna Saothair) est l'agence nationale irlandaise pour l'emploi et la formation qui, au titre des Plans nationaux pour l'emploi, est responsable de la mise en œuvre des mesures d'activation sur le marché de l'emploi, y compris au travers des programmes d'emploi de proximité.

Le programme d'emploi de proximité est une mesure d'activation sur le marché de l'emploi. Les participants obtiennent un emploi ou une formation d'en moyenne dix-neuf heures trente par semaine, principalement au sein d'associations locales et de proximité. On met de plus en plus l'accent sur la formation et l'épanouissement. Les participants perçoivent un montant légèrement supérieur à leur allocation de chômage et, en fonction de leurs revenus, peuvent conserver une partie de leurs allocations secondaires (allocation d'invalidité, par exemple, ou allocation de parent isolé). Les participants doivent généralement avoir plus de 25 ans et plus de 12 mois de chômage pour pouvoir bénéficier de cette mesure. Certaines catégories de personnes, parmi lesquelles celles qui perçoivent l'allocation d'invalidité, peuvent en bénéficier dès 18 ans. Les places sont octroyées pour un an, mais peuvent être conservées durant trois ans maximum. Les plus de 55 ans peuvent les conserver trois années de plus, soit six ans au total.

Le gouvernement dispose actuellement de plusieurs programmes et mesures d'appui aux personnes handicapées, principalement gérés par le FÁS. La plupart d'entre eux proposent de former les employeurs à la question du handicap, de leur octroyer diverses subventions, notamment pour l'adaptation des postes de travail pour compenser la perte de productivité, pour les formateurs sur le lieu de travail, etc. Le FÁS lui-même reconnaît que les employeurs sont peu enclins à saisir ces opportunités. Il existe aussi un quota de recrutement de 3% de personnes handicapées dans les services publics, même si les avis sont partagés quant au succès de cette initiative. Le parcours d'accès à l'emploi des personnes handicapées reste donc parsemé d'embûches, ce qui les contraint à vivre dans la pauvreté.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

*** Handicap et pauvreté sont étroitement liés**

Les statistiques montrent que Rose n'est pas un cas isolé. Alors que le taux d'emploi est actuellement de 67,1% en Irlande, 40% seulement des personnes qui souffrent d'une maladie chronique, de longue durée ou d'un handicap ont un emploi. Les autres sont généralement recensées comme étant en dehors du marché du travail plutôt que comme chômeurs. 4,7% de la population connaît la privation et 21,9% est en risque de pauvreté. Pour les ménages où le référent ne travaille pas pour cause de maladie ou d'invalidité, ces taux grimpent respectivement à 22,5% et 66,5%.

*** Discrimination à cause du handicap**

La loi irlandaise sur l'égalité au travail interdit toute discrimination pour neuf motifs bien précis, dont le handicap. Il incombe cependant à la personne qui se sent victime d'engager une action contre l'employeur, à charge pour ce dernier de prouver qu'il n'y a pas eu discrimination. Le principal défaut de cette loi sur l'égalité au travail est de ne pas obliger les employeurs à prendre des mesures théoriques et pratiques en amont pour promouvoir l'égalité. La révision de cette loi irlandaise devrait obliger les employeurs de tous secteurs (public, privé, associatif et autres) à démontrer qu'ils promeuvent l'égalité par des mesures préventives. Le FÁS devrait revoir son appui aux personnes handicapées pour s'assurer qu'elles atteignent leurs objectifs.

*** Niveaux d'allocation et handicap**

Un réexamen des allocations sociales et notamment des allocations secondaires serait nécessaire pour s'assurer que leur montant est suffisant pour vivre dignement et que leurs modalités de retrait ne tendent pas des pièges aux personnes en situation de pauvreté. Il s'agirait de se pencher spécifiquement sur tous les appuis et versements liés au handicap et de tenir compte du « coût réel du handicap ». Conserver leur « médicarte » revêt une importance cruciale pour les personnes handicapées.

*** Complexité du système irlandais de protection sociale**

Une simplification du système de protection sociale irlandais serait plus que nécessaire pour que les personnes qui souhaitent quitter le régime du chômage pour des programmes d'activation sur le marché de l'emploi puissent faire un choix avisé et éviter les pièges de la pauvreté.



LE TRAVAIL, UN DROIT HUMAIN! UN RÉFUGIÉ POLITIQUE QUI SE BAT POUR SA DIGNITÉ

L'histoire de Ferry



Ferry était maître de conférence en Iran. Il a fui la persécution pour chercher asile en Suède.

Fuir l'Iran

Ferry et son épouse ont fui la persécution iranienne en 1999. Ils n'ont pu obtenir de passeports et sont arrivés clandestinement en Suède. Un voyage d'un mois dans des conditions difficiles.

Ferry : « Les réfugiés politiques rencontrent des difficultés particulières. La plupart d'entre nous sont malheureusement sans emploi. Nous appartenons à une autre culture. Nous avons fui notre pays parce que notre situation était devenue trop difficile dans un contexte souvent chaotique. »

Ferry : « C'est dur pour nous, psychologiquement et économiquement. Nous pensons et réagissons différemment de ceux qui ont du travail et, petit à petit, nous perdons le fil de notre vie. »

Passage par un centre d'accueil pour réfugiés

Ferry et sa femme ont introduit une demande d'asile politique et ont été placés dans un centre d'accueil pour réfugiés. On leur a remis une brochure en farsi pour les informer de leurs droits et de leurs obligations en tant que demandeurs d'asile. Ils ont ainsi appris que, dans le cas où la procédure durerait plus de quatre

mois, ils avaient le droit de chercher un emploi sur le marché du travail. Ferry voulait apprendre le suédois. Après plusieurs semaines d'attente, il a pu suivre des cours le matin. Il a également donné un coup de main au directeur de l'école pour des traductions du français vers le farsi.

À la recherche d'un travail

Au bout de 3 mois d'attente, l'idée de chercher un emploi a commencé à germer dans l'esprit de Ferry.

Ferry : « J'ai dit à mon professeur de suédois que je voulais donner des cours de français. Elle a proposé d'en parler à des amis qui travaillaient dans une organisation d'enseignement pour adultes. Nous nous sommes rendus ensemble là-bas. »

Ils étaient disposés à engager Ferry comme professeur de français. Mais il fallait d'abord régler les problèmes administratifs avec la directrice du centre pour réfugiés.

Ferry : « C'est au moment où j'ai commencé à chercher un emploi que mes problèmes avec la directrice du centre ont commencé. Je lui ai dit que j'avais décroché un emploi. J'ai immédiatement senti que cela ne l'emballait pas. Elle a appelé la personne chargée de trouver une occupation aux réfugiés. Ensemble, elles m'ont proposé un travail de bûcheron. C'était un emploi à temps plein. La directrice a dit : « Donnez-lui l'équipement et les vêtements nécessaires pour travailler dans la forêt. »

« Je lui ai demandé pourquoi elle voulait que je fasse ce travail. Elle m'a répondu que puisque je voulais travailler, il fallait que prenne ce boulot. Je me suis demandé pourquoi elle m'avait dit cela. J'avais décroché un emploi par moi-même, pourquoi n'était-elle pas ravie? Pourquoi devrais-je travailler dans la forêt alors que j'avais un autre emploi qui m'attendait? Je n'avais pas la carrure d'un bûcheron. Je voulais un travail intellectuel. »

La directrice du centre a dit à Ferry que ce travail dans les bois était le seul qu'il puisse effectuer. Il lui a montré la brochure expliquant les droits des demandeurs d'asile, mais en vain. Ferry a discuté de ses problèmes avec sa professeur de suédois.

Ferry : « Ma prof de suédois m'a expliqué que la directrice du centre n'aimait pas les étrangers en général et les Iraniens en particulier. »

Ferry décide de se battre pour faire valoir son droit à un travail qui lui corresponde. Il se rend à l'école qui lui avait proposé du travail. Les gens de l'école expliquent, la mort dans l'âme, à Ferry que la directrice du centre les a prévenus qu'ils n'avaient pas le droit de le recruter.

Ferry : « Je suis retourné au centre et j'ai parlé à la directrice. C'est alors qu'une chose étrange s'est passée. Avant, quand elle avait besoin de mon aide pour s'adresser aux nouveaux venus iraniens, elle comprenait parfaitement mon anglais. Mais quand j'ai essayé de lui parler de mon boulot, elle ne m'a soudain plus du tout compris. »

Ferry a ensuite fait part de son problème à la directrice de l'école située dans les locaux du centre d'accueil. Celle-ci a expliqué le cas de Ferry à son mari qui travaillait pour la municipalité. Ferry a rencontré des fonctionnaires de la mairie et leur a expliqué qu'il avait enseigné le français dans une université iranienne. Ils lui ont confié un poste à l'école du centre d'accueil. Quelque temps plus tard, il a pu travailler dans les mêmes conditions que tous les autres enseignants.

Refus de la demande d'asile

Au bout d'environ un an, Ferry et sa femme ont appris que leur demande d'asile était rejetée. Ils ont fait appel de cette décision et ont quitté le centre d'accueil pour trouver un meilleur emploi dans une grande ville. C'est ainsi qu'ils ont débarqué à Malmö. Ils se sont fait des amis parmi les paroissiens qui se rendaient à l'église toute proche et ont pris contact avec l'organisation culturelle irano-suédoise. Le pasteur a confié quelques travaux à Ferry.

Dans la clandestinité

Leur demande d'asile politique est une nouvelle fois rejetée. Pour éviter le refoulement vers l'Iran, ils entrent dans la clandestinité.

Ferry : « Tous mes espoirs de quelques heures de travail de plus par semaine s'étaient envolés. Je pensais pouvoir travailler quelques heures de plus dans la paroisse dès que j'aurais obtenu l'asile politique. Mon rêve s'est écroulé comme un château de cartes. »

Trois ans plus tard

Ils ont survécu grâce à l'aide de diverses associations, pour certaines spécialisées dans l'aide aux réfugiés vivant dans la clandestinité. L'une d'elle a payé un nouvel avocat à Ferry qui, au bout de trois ans de procédure, a finalement obtenu l'asile politique. Au cours de ces trois années, Ferry a éprouvé les pires difficultés à travailler ou à étudier.

Aujourd'hui

Ferry participe à un partenariat de développement baptisé « Action globale : une forme d'accès à la formation, à l'enseignement et au travail pour les groupes exclus ». Le but de ce partenariat est de trouver de nouvelles formes de collaboration entre les secteurs public, privé et associatif pour combattre l'exclusion sur le marché du travail. Cela se fait par le biais d'associations d'usagers ou qui travaillent aux côtés des exclus.

Ferry : « Je suis désormais un salarié de la paroisse où je travaillais avant; la paroisse reçoit une compensation appelée « lönebidrag », une allocation pour personne handicapée. Je n'ai pas encore atteint mon objectif, qui est d'être totalement indépendant des pouvoirs publics sur le plan économique. Le traumatisme du passé me fait encore souffrir et limite ma capacité de travail. Mais j'espère un jour être en mesure de réaliser mon objectif et de décider librement du cours de ma vie. »

CONTEXTE NATIONAL

Politique suédoise de l'emploi

La politique suédoise de l'emploi s'attache à réduire le chômage officiel. Elle est étroitement liée aux efforts de mise en place d'un climat propice à la création de nouveaux emplois sur le marché du travail. L'objectif à long terme est le plein emploi. Le gouvernement multiplie les initiatives pour permettre aux chômeurs de prendre part à des activités, d'acquérir une expérience du travail ou de suivre différents programmes d'enseignement.

Deux exemples de mesure d'activation par l'emploi tirés de l'histoire de Ferry:

*** Réfugiés politiques**

Les réfugiés politiques sont en droit de chercher un emploi sur le marché du travail lorsque la procédure de demande d'asile politique dure plus de quatre mois. Ferry a été avisé de ce droit lorsqu'il a introduit sa demande d'asile politique.

*** Subvention salariale pour les personnes atteintes d'une forme de handicap (lönebidrag).**

L'employeur perçoit une compensation économique pour l'embauche d'une personne handicapée. La paroisse pour laquelle Ferry travaille aujourd'hui reçoit cette compensation pour l'instant. Les conditions qui s'appliquent au travailleur handicapé sont exactement les mêmes que pour n'importe quel autre salarié. La compensation est renégociée chaque année et ne peut être octroyée que durant quatre ans au maximum.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

*** S'attaquer aux discriminations envers les réfugiés.**

Si en théorie, droits et devoirs paraissent logiques et équilibrés, encore faut-il les mettre en pratique au travers d'une collaboration entre les autorités et le demandeur d'asile. Or, ce dernier est en position de faiblesse. Tant qu'il agit seul, il reste très vulnérable. L'histoire de Ferry montre que le soutien d'organismes non gouvernementaux est nécessaire. C'est d'autant plus urgent que la discrimination et le racisme sont répandus dans notre société. Le renforcement des capacités est un élément essentiel de la lutte contre l'injustice et la discrimination.

*** Action positive**

Il faudrait adapter les politiques d'action positive en fonction de la situation de chaque individu. Le cas de Ferry montre que les ONG peuvent largement y contribuer en créant des opportunités de travail dans un contexte où le réfugié bénéficie de formes de soutien et d'encouragement.

*** Le véritable soutien d'une ONG performante**

L'histoire de Ferry montre combien les réfugiés sont vulnérables à leur arrivée. La législation suédoise ouvre de nombreux droits aux immigrants et aux demandeurs d'asile. Mais ceux-ci ont besoin d'aide pour « comprendre le système ». Le contact avec les pouvoirs publics pourrait être nettement amélioré. Il faudrait le compléter par une aide qui tienne surtout compte du point de vue de l'utilisateur.

*** Ressources allouées aux ONG**

Ferry et sa famille sont chrétiens. Sa femme est arménienne. Cette église est présente en Suède, mais dispose de très peu de moyens. Ferry a eu de la chance de rencontrer des « amis » qui l'ont aidé. Beaucoup n'ont pas cette chance. Il faudrait une stratégie pour associer les ONG à ce type d'action et leur accorder suffisamment de ressources pour qu'elles puissent faire du bon travail.

*** Une collaboration plus étroite**

La collaboration entre les pouvoirs publics et les ONG doit être renforcée.

*** Un véritable dialogue**

Ferry participe à la vie et à l'action de l'ONG avec laquelle il est en contact et qui l'aide. Il y a interaction entre les deux parties. La participation de la personne qui a connu la discrimination et l'oppression est indispensable si l'on veut qu'elle reprenne confiance en elle. De même, la participation des groupes et des individus marginalisés est tout aussi indispensable à leur autonomisation dans une société où chacun doit pouvoir trouver sa place.



LA RÉDUCTION DES ALLOCATIONS, SOURCE DE PAUVRETÉ

L'histoire d'Anja



Anja a 48 ans. Elle est divorcée et mère de deux fils adultes qui ont aujourd'hui quitté le giron familial. Elle souffre de maux de dos, de crises d'angoisse et n'a plus eu de travail régulier depuis cinq ans.

Maladie et chômage

Anja travaillait dans un magasin de vêtements. Elle a commencé à souffrir de maux de dos. Suite à un long arrêt maladie, elle a perdu son emploi. Anja avait souscrit une assurance-chômage auprès d'un fonds syndical. Cela lui permettait tout juste de vivre au jour le jour. À l'époque, son fils cadet vivait encore chez elle et elle recevait une aide supplémentaire pour payer le loyer.

Coût du logement

Anja vit dans un appartement trois pièces. Au Danemark, une personne seule ne peut pas bénéficier de l'aide maximale si elle occupe un appartement de plus de deux pièces. Trouver un logement à Copenhague relève du parcours du combattant. Les appartements pas chers ne sont jamais mis en location par voie d'annonce publique. Quant au prix d'achat d'un appartement, il équivaut à celui d'une maison à la campagne! Anja s'est inscrite pour un logement social car elle ne parvient plus à joindre les deux bouts.

Formation

Anja a suivi de nombreuses formations et des cours du soir en design pour accroître ses chances de décrocher un emploi. Son syndicat lui a également fait suivre une formation. Elle s'est complètement investie dans ce projet, ce qui lui a permis de trouver un emploi dans une autre boutique. Son nouvel employeur l'a néanmoins virée au bout de six heures sans lui donner de véritable motif.

Problèmes de santé

Anja souffre d'une faiblesse du dos qui réduit sa capacité pulmonaire de 30%. Elle a en outre un tempérament nerveux : elle s'inquiète et s'angoisse dès qu'elle doit affronter le monde extérieur.

Anja : « J'ai toujours été quelqu'un de nerveux, mais quand j'étais jeune, cela ne m'a jamais empêchée de trouver ou de garder un emploi. »

Problèmes d'argent

Au bout de 18 mois de formation, Anja n'a plus eu droit à l'indemnité mensuelle versée par son syndicat, lequel l'a orientée vers les services sociaux. Ses revenus ont chuté de manière dramatique. Le premier mois, elle n'a disposé que d'une centaine d'euro pour vivre, une fois les factures habituelles payées (loyer, électricité, etc.), parce que le conseiller de la Sécu avait commis une erreur. Elle dispose désormais d'environ 228 € par mois pour vivre : elle perçoit en effet 1.221 € dont il faut déduire 993 € de factures mensuelles. Anja doit couvrir ses dépenses de santé et de transport en plus de la nourriture. Elle dépend désormais du déjeuner gratuit et des vêtements de seconde main que lui fournit une institution sociale, qui essaie également de soutenir son moral. Avec ses allocations sociales habituelles, Anja avait tout juste de quoi se maintenir à flot. Mais ses revenus ont ensuite été amputés de 134 € à cause du plafonnement des allocations sociales qui intervient au bout de six mois. Cette réduction des allocations sociales est censée inciter les chômeurs à trouver un emploi le plus rapidement possible.

Anja : « Depuis que mes allocations ont été réduites, je n'ai plus assez d'argent pour m'acheter à manger la dernière semaine du mois. Mes moyens ne me permettent plus d'aller chez le kiné, ni de me payer une assurance, la télévision, le téléphone, un coiffeur, des vêtements, des chaussures, des articles d'hygiène personnelle comme des cosmétiques et du déodorant, des cadeaux, les transports, des meubles ou de la peinture. La douche ne va plus, les ampoules électriques sont chères et j'aurais vraiment besoin d'un nouveau matelas à cause de mes problèmes de dos. »

Au début de chaque mois, Anja achète de la nourriture, mais pas de légumes ni de fruits. À la fin du mois, elle n'achète plus que du pain. Elle rend souvent visite à ses parents pour avoir un repas gratuit, ce qu'elle trouve humiliant. Elle leur a aussi emprunté de l'argent. De nouvelles lunettes, des magazines ou des journaux sont hors de question. Elle n'a pas de quoi s'acheter des gélules de vitamines. Elle doit voir son dentiste tous les six mois car elle a de la parodontose.

Anja a également des problèmes avec ses enfants adultes. Ils ne comprennent pas sa situation. Ils lui demandent pourquoi elle ne trouve pas tout simplement un boulot. Ils ne se rendent pas compte qu'elle est malade, presque cinquantenaire et qu'elle n'est presque pas allée à l'école.

Anja a un chien; c'est sa mère qui paie les honoraires du vétérinaire. Ce chien mange évidemment la nourriture pour chien la moins chère et les restes de cuisine.

« Je ne me séparerai pas de mon chien », dit Anja.

La seule préoccupation d'Anja est désormais d'assurer le quotidien. Elle n'évoque même pas le fait qu'elle ne peut inviter des membres de sa famille ou des amis à dîner, aller au cinéma ou partir en vacances. La dernière fois qu'elle a invité des gens à son anniversaire, chacun a payé sa quote-part.

Anja : « Je ne peux pas avoir de vie sociale. J'ai perdu toute confiance en moi parce que, chaque jour, je m'inquiète du lendemain. »

CONTEXTE NATIONAL ET

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Rendre le travail avantageux

Les incitants économiques font partie de la politique européenne du marché du travail visant à « rendre le travail avantageux ». Cette stratégie est largement répandue au Danemark. L'idée consiste à réduire les prestations sociales de telle sorte que le chômeur soit incité à trouver un emploi car il gagnera plus sur le marché de l'emploi qu'avec des allocations réduites. Ce sont les groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés qui souffrent le plus de cette stratégie générale. Toute leur vie gravite autour de l'aide sociale dont ils dépendent largement. Les coupes dans les prestations sociales frappent plus durement ceux qui se trouvent au bas de la pyramide des revenus. Les groupes les plus faibles tombent dans la pauvreté. Avec leur train de vie réduit, ils ne peuvent plus prendre part à la vie sociale normale. Pour eux, « rendre le travail avantageux » est synonyme de pauvreté et d'humiliation.

Coupes dans les allocations

Les critères d'obtention de l'aide sociale sont devenus plus stricts. Les allocations sociales ont été réduites. Depuis 2004, le montant total des allocations sociales et de logement que peut percevoir un chômeur a été diminué. Les montants versés à l'allocataire sont plafonnés au bout de six mois, ce qui peut signifier une diminution de 1.000 à 2.700 couronnes danoises (entre 134 € and 362 €) par famille.

Allocations réduites pour les immigrés

« L'aide au démarrage » est l'allocation versée aux personnes qui n'ont pas vécu au Danemark pendant sept des huit dernières années. Pour une personne isolée, cette « aide au démarrage » est de 35% inférieure à l'allocation sociale normale et ce, pour inciter les personnes à trouver du travail aussi vite que possible. Les recherches montrent cependant que le décrochage d'un emploi dépend davantage des qualifications, des ressources, des compétences et des réseaux de connaissances que de la réduction des allocations.

Que disent les chercheurs ?

En 2005, l'Institut royal danois de la recherche a étudié les effets du plafonnement. Son étude a montré que le plafonnement des allocations n'avait eu aucun effet sur l'emploi des 18.000 familles concernées par rapport aux familles non concernées. Le plafonnement ne les avait pas incitées à rechercher plus activement un emploi.

Qui souffre ?

Sur l'ensemble des familles concernées par le plafonnement:

- * une bonne partie avait des problèmes sociaux en plus du chômage;
- * plus de 50% n'avaient jamais eu de véritable emploi;
- * seuls 10% avaient eu un emploi au cours de l'année précédente;
- * 60% n'avaient jamais suivi de formation professionnelle;
- * 75% étaient des immigrants ou des réfugiés;
- * un tiers avait beaucoup de mal à parler/comprendre le danois;
- * beaucoup avaient des problèmes de santé.

Le plafonnement provoque la pauvreté

Le seul effet manifeste du plafonnement a été de réduire les dépenses des consommateurs. Les personnes concernées par ce plafonnement avaient de plus en plus de mal à joindre les deux bouts :

12%	avaient cessé de payer le loyer
6%	avaient cessé de payer les gardes d'enfants
12%	avaient cessé de payer les intérêts et le capital de leurs emprunts
13%	avaient cessé de payer l'eau, le gaz, l'électricité ou le téléphone
32%	ne pouvaient se payer des chaussures
50%	n'allaient plus chez le dentiste
13%	avaient déménagé pour un appartement moins cher
65%	ne partaient plus en vacances



LA DURE VIE D'UNE BOSSEUSE

L'histoire de Maria



Maria a 39 ans. Elle est mariée et a une fille. Elle a fait plein de petits boulots précaires et mal payés, et elle a connu le chômage. Elle est le principal soutien financier de sa famille.

Maria a commencé à travailler à l'âge de 11 ans dans une pinède où elle vivait avec ses parents. Plus tard, elle a travaillé dans une exploitation agricole où elle faisait les vendanges.

Maria : « Je ne suis allée à l'école que quatre ans. Je sais que si j'avais étudié plus, j'aurais un meilleur job. »

Travail précaire

À l'âge de 20 ans, elle rencontre et épouse son mari. Leur travail à la ferme était saisonnier. Tous deux se retrouvaient au chômage durant l'hiver. Ils ont donc déménagé pour Lisbonne. Maria comptait travailler dans un supermarché tandis que son mari irait sur les chantiers de construction.

Problèmes familiaux

Maria donne naissance à une fille. Cela fait longtemps déjà que le couple bat de l'aile et les choses ne font qu'empirer. Souvent, son mari n'a pas envie d'aller travailler ou ne garde son emploi que très peu de temps. Il passe plus de temps sans travail que dans l'emploi et il passe son temps à papillonner d'une chose à l'autre. Compte tenu de ces difficultés, Maria décide de confier sa fille de neuf mois à son grand-père qui vit à Coimbra. Mais elle ne supporte pas de vivre loin de sa fille. Maria et son époux quittent donc Lisbonne pour aller vivre à Coimbra. Elle trouve un emploi dans une entreprise de nettoyage. Mais les salaires sont très bas, à peine de quoi vivre, alors elle démissionne.

Elle travaille ensuite douze années durant dans un restaurant. La situation s'améliore et elle contracte un emprunt pour acheter une maison. C'est alors que son mari perd une fois de plus son travail; ils ne parviennent plus à honorer les échéances. La banque saisit leur maison. Maria et son mari vivent aujourd'hui dans un logement qu'ils louent.

Maria : « Mon mari était chômeur. Je ne gagnais pas grand-chose, tout juste un peu plus que le salaire minimum. Je ne pouvais pas me payer les choses dont j'avais besoin. Une fois payés le loyer de 150 € par mois, le transport et la nourriture, il ne restait pratiquement rien. L'aide de ma famille, c'est ce qui m'a permis et me permet encore maintenant de m'en sortir. »

Le chômage et un nouveau départ

La situation de Maria se dégrade lorsque son père tombe malade. Et plus encore lorsqu'elle perd son boulot. Elle se tourne vers la sécurité sociale pour lui demander de l'aide. Elle obtient le Revenu minimum d'insertion (RMI) et doit suivre un programme d'emploi et de formation. Maria fait partie d'un programme du Conseil municipal.

L'aide accordée à Maria consiste en 250 heures de formation (au minimum) et en une activité d'intérêt social pendant 12 mois, pouvant être prolongée durant six mois maximum.

La plupart des gens qui ont suivi le même cours de formation que Maria n'ont pas trouvé d'emploi. Maria a eu de la chance. Elle a décroché un emploi stable. Son dévouement et sa volonté farouche de réussir dans la vie ont fait toute la différence. Elle travaille pour la mairie depuis 2001. Sa qualité de vie s'est améliorée, mais son revenu familial demeure très bas.

Maria : « J'avais honte de demander de l'aide et d'être au RMI. J'ai toujours voulu travailler et me sentir utile. »

Confronter les expériences

Maria a participé à la 2ème et à la 3ème rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté qui se sont déroulées à Bruxelles. Ces voyages ont été les seules occasions où Maria a quitté le Portugal.

Maria : « Cela a été une très bonne expérience. À Bruxelles, il y avait des gens qui étaient dans la même situation que moi, ou pire encore. Il y en avait qui avaient fini par dormir dans la rue. La même chose pourrait m'arriver si je perdais mon emploi à la mairie. »

CONTEXTE NATIONAL ET PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Des inégalités croissantes

La mondialisation se traduit par des inégalités sociales croissantes dans la société portugaise et donc par une aggravation des niveaux de pauvreté et d'exclusion sociale.

La pauvreté économique et sociale

La pauvreté ne se réduit pas à un problème économique. C'est une réalité complexe, aux éléments multiples : éclatement des familles, manque de qualification, difficulté à trouver du travail, problèmes d'accès à la formation, voire même des difficultés à prendre part à la vie sociale et politique du pays. Les gens qui vivent en dessous d'un certain niveau de revenus ne peuvent avoir un niveau de vie normal et acceptable. Ils ne peuvent avoir accès aux droits sociaux auxquels ils peuvent prétendre.

De génération en génération

Maria était très jeune lorsqu'elle a commencé à travailler comme ouvrière agricole. Dès le départ, sa vie a été difficile. Ces difficultés se transmettent de génération en génération. Maria ne gagne toujours pas assez pour couvrir ses besoins de base essentiels.

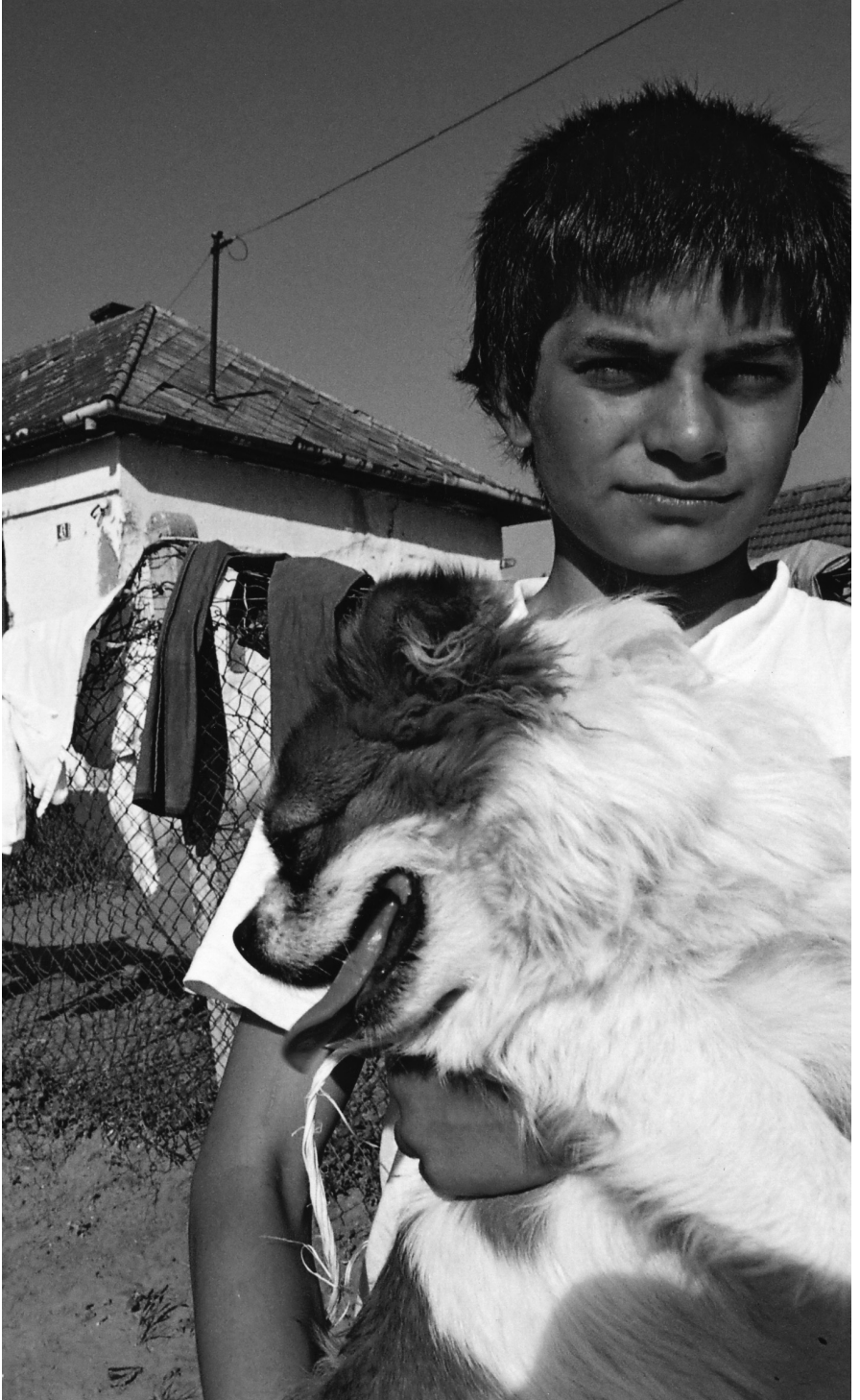
La précarité dans le travail

Maria est ce qu'on appelle une bosseuse, déterminée à avoir une vie meilleure. Mais elle doit faire face à des conditions de travail précaires, à un faible salaire et à un manque de qualifications.

Un cercle vicieux

Le manque d'éducation et la pauvreté forment un cercle vicieux. Les gens sont pauvres parce qu'ils ne peuvent pas investir dans leurs capacités. Le faible niveau d'éducation et la méconnaissance des droits du citoyen rendent une personne plus vulnérable face à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

RÉSEAU EAPN PORTUGA



NI TERRE NI TRAVAIL

L'histoire de Julian



Julian a 35 ans. Il est marié et a trois enfants à charge. Avant, il était chauffeur, mais il est au chômage depuis deux ans. Il est Rom et vit en Bulgarie.

Après son service militaire, Julian a travaillé comme chauffeur. Son salaire n'était que de 120 leva (62 €). Avec si peu d'argent, il avait du mal à payer ses factures et à pourvoir aux besoins de trois enfants.

Julian : « Je voulais que mes enfants aillent suffisamment à l'école. Sans éducation, on ne peut pas trouver un bon job. »

Chômage

La situation s'est aggravée voici deux ans lorsque Julian a perdu son emploi. Il n'a perçu des allocations de chômage que durant six mois. Il a ensuite dû demander l'aide sociale à sa mairie. Il ne touche que 40 leva (21 €) par mois.

Julian : « Dans ce pays, les prix sont aussi élevés que dans d'autres parties de l'Europe, mais les salaires et les allocations sont beaucoup plus faibles. J'ai du mal à me sentir européen. »

Coup d'œil en arrière

Julian ne cesse de comparer la situation actuelle à celle de l'époque socialiste.

Il dit : « C'est bien d'avoir la démocratie, mais les salaires sont beaucoup trop bas pour vivre une vie normale : pouvoir payer des livres aux enfants, leur nourriture, l'école. Le pire, c'est que beaucoup de gens perdent leur travail. Au début de la transition, les gens avaient des réserves constituées à l'époque du socialisme, mais à présent, tout est dépensé et vendu. »

« Je suis prêt à balayer la rue s'il le faut. Je veux juste gagner suffisamment d'argent pour mener une vie normale. »

Ni terre ni travail!

Dans le village de Julian, les seuls qui vivent bien sont ceux auxquels on a restitué leurs terres. Cette restitution s'est faite au début des années '90. Les gens ont récupéré les terres qui leur avaient été prises dans les années '50 en raison de la vision collectiviste du socialisme. Mais il n'y a que très peu de propriétaires. Le reste de la population et les Rom en particulier, n'ont pas de terre. Les familles dans lesquelles au moins une personne travaille s'en sortent mieux aussi. Les familles où personne n'a de travail dépendent de l'aide sociale. Pour elles, la vie est dure.

Julian : « Plus de 30% des gens de mon village reçoivent l'aide sociale. Dans certaines familles, les parents à la retraite aident leurs enfants chômeurs. Mes parents sont retraités et touchent une petite pension, mais régulièrement. J'ai aussi un frère qui est chômeur. Mes parents nous aident tous les deux. »

La vie des enfants

Plusieurs mois dans l'année, les enfants de Julian ne vont pas à l'école. Il y a plusieurs raisons à cela. Ils ont faim. Ils ne peuvent pas se payer de livres, de vêtements et de chaussures. Ils passent leur temps à essayer de gagner un peu d'argent. Ils ne voient pas l'intérêt d'aller à l'école, étant donné que cela n'a pas aidé leurs parents à vivre mieux.

La fille aînée de Julian veut émigrer en Allemagne ou en Norvège. Elle pourrait y gagner plus d'argent comme nettoyeuse. En Bulgarie, même quand vous avez un bon métier, il n'est pas certain que vous décrochiez un emploi et gagniez suffisamment d'argent. Julian est malheureux parce qu'il ne sait pas ce que ses enfants font, ni où ils vont. Il passe tellement de temps à trouver suffisamment d'argent pour assurer le quotidien qu'il n'en a plus assez pour s'occuper de ses enfants et cela l'inquiète. Quand il avait du travail, sa famille était bien plus heureuse.

Julian : « Certains chômeurs pauvres obligent leurs enfants à voler. Vous pouvez voir de nombreux enfants chercher de la nourriture dans les poubelles. Vous voyez des enfants Rom mendier dans la rue, et les passants les ignorer. »

Julian : « Il y a beaucoup d'enfants qui ont un bon niveau scolaire mais pas d'emploi. Les employeurs bulgares ne respectent pas les gens qui ont des qualifications et des aptitudes. Ils ne leur versent que le salaire minimum. »

À la recherche de travail

Les Rom sont souvent victimes de discrimination lorsqu'ils sollicitent les employeurs. Récemment, un employeur a dit sans détour à Julian qu'il ne lui confierait pas le poste parce qu'il était Rom. Julian croit que son dialecte est différent et que les employeurs peuvent détecter qu'il est Rom même quand il ne le dit pas.

Julian : « Quand vous vous présentez pour un boulot, l'employeur vous demande ce que vous faisiez avant. Pour qui vous travailliez ? Et pendant combien de temps ? Mais il ne vous demande pas ce que vous êtes capable de faire. Il vous demandera même de travailler un ou deux mois à l'essai sans salaire pour voir si vous êtes apte. Il y a des fabriques turques de vêtements qui s'installent en ce moment, mais il faut travailler 15 à 16 heures par jour et la paie n'est pas du tout certaine. »

Être Rom

Julian pense que la discrimination est largement répandue dans la société bulgare.

Julian : « Les médecins ne veulent pas de Rom dans les hôpitaux; ils pensent que nous sommes sales. Sur la chaîne de télé nationale, un policier a dit aux gens d'être prudents et d'appeler la police s'ils voyaient un Rom. Cela crée une énorme tension dans le pays. »

Des règles qui compliquent la vie

Julian a été cambriolé et on lui a volé sa carte d'identité. Une nouvelle carte coûte 20 leva (10 €) et il faut attendre un mois pour l'avoir. Pour obtenir l'aide sociale, il doit signer un document chaque semaine au Centre pour l'emploi. Mais la femme qui travaille au Centre ne l'a pas autorisé à signer parce qu'il n'avait pas de carte d'identité. Sans cette signature, il pourrait perdre son droit à l'aide sociale durant un an. Une fois, sa femme a signé en retard; elle a été sanctionnée. Elle ne percevra plus d'aide sociale pendant un certain temps.

Pris au piège de la pauvreté

La nouvelle loi relative à l'aide sociale pose beaucoup de problèmes. Si les parents sont chômeurs par exemple, ils peuvent obtenir une allocation pour leurs enfants (allocations familiales). Mais s'ils ne signent pas au Centre pour l'emploi, ils ne perçoivent plus les allocations familiales. S'ils ont travaillé et redeviennent chômeurs, ils doivent recueillir six signatures pour pouvoir récupérer les allocations familiales. Tout cela prend beaucoup de temps. Et pendant ce temps-là, il n'y a pas d'argent et les enfants ont faim. Lorsqu'un adulte perçoit le salaire minimum par rapport à l'aide sociale, il ne peut plus percevoir d'allocations familiales pour tous ses enfants. In the meantime there is no money and the child is hungry. If an adult reaches the minimum wage in social assistance then they are not eligible for child allowances for all their children.

CONTEXTE NATIONAL

Transition et pauvreté

Durant les années de transition (après 1989), la Bulgarie a connu une grave crise économique. Son produit intérieur brut (PIB) a chuté de 30%. Les salaires ont baissé d'environ 70% et les inégalités se sont creusées. Les revenus de base, le salaire minimum et moyen, la retraite minimale et moyenne, les prestations sociales, les allocations de chômage, les allocations familiales, etc. sont tous passés sous le seuil de la pauvreté absolue. Les niveaux de salaires sont les plus bas d'Europe. Le PIB est légèrement remonté après 2000, mais la qualité de vie d'une grande partie de la population continue d'empirer.

Marché du travail et chômage

La restructuration de l'économie, la désindustrialisation massive, la privatisation et la réforme de l'agriculture sont à l'origine de taux de chômage élevés et de l'effondrement des droits sociaux des salariés. La faiblesse des salaires et le fort taux de chômage de longue durée sont les principales causes de la pauvreté.

Depuis 2001, deux types de programmes ont été introduits pour lutter contre le chômage : des programmes de formation et de requalification des chômeurs, et des programmes de primes aux employeurs pour le recrutement de chômeurs inscrits. Ces politiques n'ont eu que peu d'effet sur le chômage et n'ont apporté, au mieux, que des solutions temporaires.

La minorité Rom

Les changements dans la société bulgare ont eu des effets variables en fonction des groupes ethniques. Le coup a été rude pour la minorité Rom : le taux de chômage tourne autour des 10% pour les Bulgares, de 30% pour les Turcs et de 80% pour les Rom. Dans certaines régions, 80 à 90% de la population Rom active est sans travail et dans la plupart des cas depuis plus de deux ans. En revanche, quels que soient leurs conditions d'embauche et leur lieu de travail, les membres de la minorité Rom représentent la main-d'œuvre la moins chère du pays. Pour la plupart des Rom, l'aide sociale constitue la principale source de revenus. De plus en plus d'enfants Rom sont en décrochage scolaire. Les Rom sont au bas de l'échelle sociale et un cercle vicieux les y maintient. Avec des taux de chômage et de pauvreté élevés, il n'est pas facile d'avoir accès au système éducatif. Un faible niveau de scolarisation réduit d'autant les possibilités d'emploi. La pauvreté de la communauté Rom se traduit par de l'exclusion sociale, une stigmatisation sociale, la criminalité et des conflits ethniques.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

*** S'attaquer à la discrimination**

Des politiques d'action positive sont nécessaires pour soutenir l'insertion de la minorité Rom. Il faut d'urgence s'attaquer à l'exclusion des enfants Rom de l'enseignement primaire et secondaire.

*** Politiques d'aide sociale**

La minorité Rom est celle qui dépend le plus de l'aide sociale. Les décisions prises dans ce domaine devraient être soigneusement soupesées en fonction de leur incidence sur cette communauté.

*** Participation**

Il faudrait un programme spécial pour accroître la participation de représentants Rom dans le reste de la vie communautaire, notamment dans les pouvoirs locaux et dans le système judiciaire. Cela pourrait atténuer les rapports conflictuels entre la minorité Rom et ces institutions.

*** Un contrôle indépendant et l'obligation de rendre publiquement des comptes**

Les projets actuels destinés à améliorer l'insertion sociale de la minorité Rom ont échoué. La situation de la minorité Rom s'aggrave et les conflits à caractère ethnique se multiplient. Des projets contrôlés par des organismes indépendants et tenus de rendre publiquement des comptes seraient sans doute plus efficaces.

*** S'attaquer à la pauvreté**

Le principal problème lié à la transition en Bulgarie est celui d'une pauvreté très répandue parmi ceux qui touchent de bas salaires et ceux qui n'ont pas de travail et perçoivent de faibles allocations sociales. Les politiques de lutte contre la discrimination seront vaines tant que cette situation perdurera.

RÉSEAU EAPN BULGARIE



JOYEUX NOËL, ON VOUS SUPPRIME VOS ALLOCS!

L'histoire de Joanne



Joanne est célibataire, dans la quarantaine, souffre de problèmes de dos et est au chômage.

Quatre jours avant Noël 2004

Les allocations de Joanne (allocation de demandeuse d'emploi) sont interrompues. Une lettre du Ministère britannique du travail et des retraites (MTR) lui apprend qu'elle ne touchera plus aucune allocation durant neuf semaines. La raison invoquée est qu'elle ne s'est pas présentée à UN (et un seul) emploi que l'agence pour l'emploi lui avait communiqué.

Joanne : « Je voulais vraiment trouver un travail. J'avais posé ma candidature à plus de 50 postes au cours des mois précédents. J'avais toujours sollicité les emplois que l'agence m'avait communiqués. J'ai également sollicité des emplois annoncés dans la presse locale. »

Elle a oublié de solliciter ce seul et unique emploi et se voit annoncer à Noël qu'elle ne touchera pas un sou neuf semaines durant.

Joanne se rend au centre pour chômeurs du Derbyshire afin d'y demander de l'aide. Bob, conseiller du centre, prend son dossier en main. Il l'aide à solliciter un réexamen de la sanction qui lui est infligée. Il l'aide également à solliciter un versement spécial de sauvegarde.

Trois jours avant Noël...

Joanne apprend qu'elle ne touchera aucune allocation de sauvegarde durant les deux premières semaines parce qu'elle ne fait pas partie des groupes que l'administration considère comme « vulnérables ». Elle percevra 34 € d'allocation de

sauvegarde pour le reste de la période durant laquelle son allocation de demandeuse d'emploi est suspendue. Bob soumet alors le cas de Joanne à un cadre supérieur du MTR et à un député. Le dossier de Joanne est réexaminé l'après-midi même.

Deux jours avant Noël...

Joanne apprend qu'après réexamen de son dossier, elle ne verra son allocation suspendue que six semaines au lieu de neuf. Bob aide Joanne à faire appel de cette décision.

C'est Noël et Joanne est sans le sou!

« Je me sentais très mal. J'étais complètement sous le choc. Je ne savais pas comment j'allais m'en sortir. Je n'avais pas un sou de côté et mon allocation était mon seul revenu. Je n'avais pas d'argent pour la nourriture ni le chauffage pour toutes les vacances de Noël. Si les membres de ma famille ne m'avaient pas avancé un peu d'argent, je ne sais pas comment j'aurais survécu. »

2005 – Appel

Au Nouvel An, Joanne et Bob préparent l'audition de son cas devant le tribunal d'appel. Ils apportent la preuve qu'entre août et décembre, Joanne a sollicité 47 emplois de plus que ceux qui lui ont été communiqués par le centre. Ils démontrent qu'elle veut réellement trouver un emploi et que la suspension de son allocation est injuste.

Février 2005 – Le tribunal donne raison à Joanne

Joanne et Bob se rendent au tribunal avec un argumentaire solide prouvant que l'allocation de Joanne n'aurait jamais dû être suspendue. Le tribunal leur donne raison et accorde à Joanne 308 € d'arriérés.

Joanne a passé la Noël sans un sou parce que le système d'allocations l'avait sanctionnée. Elle avait des antécédents prouvant sa recherche d'un emploi et sa coopération avec le MTR, mais il a suffi qu'elle commette une erreur pour se voir sanctionnée. Ces sanctions visent à modifier les comportements des allocataires. Cela n'avait aucun sens dans le cas de Joanne. Mais une fois en marche, la machine administrative est inflexible et impossible à arrêter.

CONTEXTE NATIONAL

Politique du gouvernement

Le gouvernement britannique articule tout le débat sur les allocations en termes de « droits » et de « responsabilités ». Le discours selon lequel les demandeurs doivent remplir certaines obligations pour avoir droit à une allocation paraît raisonnable. Mais en réalité, tout cela n'est qu'un écran de fumée qui masque des mesures visant à imposer des conditions plus draconiennes sur l'ouverture du droit aux allocations.

Autrefois, le demandeur devait simplement être « disposé à travailler ». La loi de 1995 relative aux demandeurs d'emploi et ses arrêtés d'application exigent désormais que tout allocataire (allocation de demandeur d'emploi) recherche activement du travail et soit en mesure de travailler. Le demandeur d'emploi doit signer une « convention » définie par le MTR. Il ne le fait pas de son plein gré car il risque de perdre son allocation.

Le gouvernement se prétend déterminé à mettre un terme à l'exclusion sociale. Il a soutenu des stratégies au niveau européen et créé une unité spéciale de lutte contre l'exclusion sociale au Royaume-Uni. Mais sa politique en matière d'allocations est en totale contradiction avec cette démarche.

Pousser les gens vers la pauvreté

Le cas de Joanne est exemplaire d'une situation courante. Les organisations qui travaillent avec les allocataires, les centres pour chômeurs, les bureaux de conseil aux citoyens et autres organismes de conseil font état de milliers de cas où les allocataires sont confrontés à des situations insensées où on leur retire leurs allocations. Ces politiques poussent de plus en plus de gens vers la pauvreté, la précarité, la délinquance et l'économie « informelle ».

Les montants des allocations sont trop faibles que pour mener une vie décente. Vivre de ses allocations, c'est vivre dans la pauvreté. Les personnes au chômage connaissent depuis longtemps des problèmes de santé mentale et physique, qui compliquent encore plus leur retour à l'emploi.

Le système des allocations est trop complexe. De nombreuses personnes se sentent impuissantes lorsqu'elles doivent l'affronter. On met trop l'accent sur la fraude et pas assez sur l'accompagnement du demandeur.

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

※ **La politique du gouvernement** devrait être axée sur la création de nouveaux emplois et aider les chômeurs de longue durée à surmonter les obstacles au retour à l'emploi.

※ **Les conditions d'octroi des allocations** doivent être raisonnables, pertinentes et clairement établies. Elles ne devraient s'accompagner d'aucune contrainte ni menace.

※ **Les sanctions** ne devraient être prises qu'en dernier recours.

※ **Les montants des allocations** devraient être relevés pour sortir les allocataires de la pauvreté et de l'exclusion.

※ **Le système des allocations** devrait plus simple et plus facile à aborder pour les demandeurs.

※ Les demandeurs devraient avoir accès à **des conseils indépendants**, surtout lorsqu'ils sont confrontés à une menace de retrait de leur allocation.



UN PARCOURS DE REMISE AU TRAVAIL

L'histoire de Frédéric



Frédéric a 32 ans. Secrétaire d'édition, il est au chômage depuis cinq ans. L'accompagnement et la formation lui ont permis de retrouver un emploi.

Frédéric n'est pas parvenu à décrocher un emploi dans le monde de l'édition. Pour vivre, Frédéric n'avait que l'argent que sa famille lui envoyait de temps à autre. Cette situation l'a amené à souffrir d'anxiété, d'isolement et à douter de sa propre identité.

L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) lui a concocté un « Plan d'action personnalisé ». Il a ainsi bénéficié d'une formation subventionnée « pour travailler la gestuelle, l'apparence physique et les aspects négatifs de la voix ».

Frédéric : « Cette formation m'a permis pour un temps de rompre l'isolement, de rencontrer des jeunes, de redonner confiance, de déclencher un changement d'orientation, de travailler l'image de soi et de reprendre conscience de moi-même. Après des années de chômage, j'avais l'impression de n'avoir aucun travail en vue. »

Accompagnement

Cette formation a permis à Frédéric de bénéficier d'un accompagnement constant. Il a pris contact avec l'association « Solidarités Nouvelles face au Chômage » (SNC). La SNC lui a désigné deux accompagnateurs bénévoles. Les accompagnateurs de Frédéric lui ont trouvé un emploi (avec un logement) dans une librairie-papeterie. Cela n'a pas fonctionné parce qu'il n'était pas fait pour un travail de vente, en contact avec le public. Ils lui ont ensuite trouvé un emploi de chauffeur dans une blanchisserie en passant par une société de placement et de formation, SNC prenant en charge le coût salarial. Il a commencé par travailler à mi-temps, gagnant très peu. Mais il recevait également une aide pour couvrir les frais de ses logements précaires (nuitées avec petit déjeuner). Le gérant de la blanchisserie s'est rapidement rendu compte que Frédéric pourrait travailler plus d'heures et il lui a proposé un emploi à temps plein, en remplacement d'un autre salarié durant les vacances d'été 2004.

Aide psychologique et financière

Les accompagnateurs de Frédéric l'ont incité à se faire suivre psychologiquement et psychiatriquement. Il se rend désormais une fois par semaine dans un centre spécialisé. Ils l'ont également aidé à bénéficier du système d'allocation de retour à l'emploi. Ce système l'autorise à combiner ses revenus du travail avec son Revenu minimum d'insertion (RMI) durant quelques mois après avoir décroché un emploi. Ils l'ont aidé à recouvrer son droit au RMI et à récupérer des arriérés. Frédéric a ainsi pu apurer ses dettes.

Réussir dans le travail

Le fait de travailler à plein temps durant l'été a redonné confiance à Frédéric, mais la blanchisserie ne pouvait lui offrir qu'un emploi permanent à temps partiel. Il a donc commencé à chercher un autre temps partiel. Il l'a trouvé en travaillant pour un groupe d'aide aux réfugiés et demandeurs d'asile.

Le gérant de la blanchisserie a ensuite mis Frédéric en contact avec une société de recyclage qui cherchait un chauffeur. Frédéric a pu se servir de ce qu'il avait appris en travaillant pour la blanchisserie : la connaissance du réseau routier parisien. Il devait accroître sa résistance physique car son boulot impliquait de porter des appareils lourds. Il y est parvenu et s'est avéré être un bon ouvrier. Il a quitté la blanchisserie pour occuper un poste à temps plein (39 heures par semaine, contrat de travail normal, non subventionné par SNC) dans la société de recyclage. En juin 2005, il a signé un contrat à durée indéterminée avec ce nouvel employeur.

CONTEXTE NATIONAL

L'histoire de Frédéric montre l'intérêt de bonnes approches d'activation à l'emploi passant par une coordination entre les divers intervenants et types de dispositifs:

*** l'agence nationale pour l'emploi**

Un plan d'aide au retour à l'emploi a été signé par l'État, l'Unedic et l'ANPE le 1er janvier 2001. Cette convention a donné lieu à une refonte du système des allocations de chômage et instauré les Plans d'action personnalisés, qui ont aidé Frédéric. Le Plan prévoit un système global d'appui aux demandeurs d'emploi. Les plus exclus et les plus marginalisés ont droit à un examen approfondi de leur situation, assorti d'une évaluation et d'une formation.

*** une ONG non subventionnée** - Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) - qui met en place des binômes d'accompagnateurs (l'un salarié, l'autre bénévole retraité) regroupés au plan local. Dans des cas comme celui-ci, les fonds servent à financer l'embauche de personnes recevant le RMI. Ces emplois sont créés par des organisations sans but lucratif. En l'occurrence, SNC partage les coûts du contrat avec la société de formation et d'embauche à hauteur de 550 € par mois sur une période de douze mois, soit une contribution totale de 6 600 €.

*** une entreprise spécialisée dans l'insertion** de personnes éprouvant des difficultés particulières. En l'espèce, une aide progressive a été fournie à une

personne profondément perturbée sur le plan émotionnel. Cela a permis à Frédéric de redevenir employable sur le marché du travail traditionnel. Les heures de travail de Frédéric ont été adaptées à ses capacités. Cela a débouché sur un emploi à long terme qui correspond à ses aptitudes et à son profil. Les pouvoirs publics français n'ont pas encore repris ce type d'aménagement. La plupart des emplois accompagnés qui ont été créés récemment reposent sur un nombre fixe d'heures par semaine.

*** une allocation de revenu en complément du salaire.** Ce dispositif permet à une personne en situation d'exclusion d'envisager son retour à l'emploi. Cela a permis à Frédéric de retrouver confiance pour se concentrer sur son nouvel emploi.

*** un centre médico-psychologique**

PRINCIPAUX SUJETS DE PRÉOCCUPATION

Une bonne approche d'activation doit combiner plusieurs éléments essentiels :

*** des emplois subventionnés** pour les personnes qui ne peuvent atteindre le niveau de productivité demandé pour un emploi normal. Les emplois subventionnés ont été introduits à la fin des années '80. Ils ont été une réussite dans le contexte français. Ces emplois doivent être souples et permettre à des salariés comme Frédéric de s'insérer progressivement sur le marché du travail.

*** des incitants financiers** pour compenser les coûts et le risque d'une reprise de contact avec le monde du travail. Le risque de fraude effraie les autorités. Celles-ci ne souhaitent pas accorder aux personnes en situation d'exclusion davantage de ressources qu'à celles qui ont un emploi rémunéré. Il n'y a pas de véritable soutien aux politiques de retour des plus exclus à une vie normale. Les stratégies politiques sont sous étroite surveillance à cet égard...

*** un appui et une supervision complémentaires**

L'absence de politiques publiques complémentaires complique la tâche de ceux qui créent et accompagnent ces emplois. Les règles y afférentes changent à chaque changement de gouvernement. Les politiques et les fonctionnaires du gouvernement sous-estiment les vecteurs d'inclusion, surtout du secteur associatif, comme les entreprises sociales et les dispositifs de proximité. Difficile dans ces conditions de mener à bien les plans individualisés censés promouvoir l'insertion. L'appui et la médiation nécessaires au travail d'insertion sont désormais reconnus. Mais en pratique, les autorités françaises font plus confiance aux politiques sur papier qu'aux gens.

*** l'implication des ONG**

En l'espèce, l'organisation a fourni deux conseillers pour assurer la continuité et une approche commune. Cela permet également d'éviter une trop grande dépendance vis-à-vis d'un seul et même conseiller. Les ONG sont souvent à la pointe du développement de méthodes personnalisées, innovantes, axées sur les besoins de l'individu. Maintenir les coûts au plus bas n'est pas leur préoccupation première.

LA RÉPONSE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

Un emploi et un filet social de sécurité efficace comptent parmi les attentes légitimes que nourrissent tous les citoyens à l'égard de leurs gouvernements. Ils sont les vecteurs de l'autonomie et du bien-être des individus et constituent, par conséquent, un socle pour l'ensemble de la société. Le modèle social européen concilie, non sans succès, la prospérité économique à la cohésion sociale.

La mondialisation et l'évolution démographique au sein de la population européenne modifient les conditions générales qui servent de toile de fond à la promotion du modèle social européen par les décideurs politiques. La Stratégie pour la croissance et l'emploi livre la réponse globale qu'entend donner l'Union européenne confrontée à ces défis. La stratégie poursuit un objectif de prospérité économique durable et largement partagée; elle s'emploie à stimuler les connaissances et l'innovation afin de renforcer les attraits de l'Europe aux yeux des investisseurs et des travailleurs et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

Au titre de la Stratégie pour la croissance et l'emploi, la Commission européenne présente des lignes directrices intégrées qui sont ensuite adoptées par le Conseil européen. Tous les Etats membres ont préparé des Programmes de réforme nationaux pour la période couvrant les années 2005 à 2008. La Commission analyse et contrôle la mise en oeuvre de ces programmes; elle soutient les efforts des Etats membres en vue de relever leurs défis nationaux et facilite l'apprentissage mutuel et l'adoption de bonnes pratiques.

Les réformes initiées dans les Etats membres apporteront un coup de pouce aux économies nationales. L'embellie économique n'est toutefois pas une fin en soi; les économies en croissance génèrent plus d'emploi, plus de prospérité, moins de pauvreté. La Stratégie pour la croissance et l'emploi ne vise pas la seule production de richesses, mais ambitionne de distribuer à la population sa part de prospérité.

Parmi les lignes directrices intégrées, les lignes consacrées aux politiques d'emploi des Etats membres énoncent trois objectifs qui associent clairement l'emploi à la cohésion sociale. Les politiques mises au point par les Etats membres doivent faire écho à la stratégie et donc promouvoir ces trois objectifs de façon équilibrée. Ces trois objectifs tendent:

* **vers la concrétisation du plein emploi**, qui est un élément vital d'une croissance économique durable et d'une cohésion sociale renforcée;

* **vers des efforts de relèvement des taux d'emploi** qui doivent s'accompagner d'une **amélioration de l'attrait et de la qualité des emplois, d'une progression de la productivité de la main-d'oeuvre** et d'une diminution du nombre de

travailleurs pauvres;

*** vers un renforcement de l'inclusion sociale, une prévention de l'exclusion des travailleurs** sur le marché de l'emploi et un appui à l'intégration professionnelle des personnes défavorisées.

Dans le souci d'atteindre ces objectifs, les lignes directrices pour l'emploi identifient trois champs d'action prioritaires :

- * attirer et maintenir plus de personnes sur le marché du travail;
- * améliorer la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises;
- * intensifier les investissements dans le capital humain par le biais d'un meilleur enseignement et de qualifications plus élevées.

Les lignes directrices tracées pour chacune de ces priorités accordent une attention soutenue à l'inclusion des groupes vulnérables sur le marché du travail. Rehausser les niveaux d'emploi constitue un outil efficace de lutte contre la pauvreté. A titre d'exemple, les taux d'emploi des femmes et des travailleurs âgés de plus de 55 ans sont de loin inférieurs à ceux observés pour l'ensemble de la population active.

L'inactivité et le chômage parmi les jeunes doivent être infléchis grâce à de meilleurs contrats d'apprentissage et formations professionnelles. Les jeunes chômeurs dépourvus de solides qualifications courent le risque réel d'être happés par le chômage de longue durée et, par conséquent, de devenir des exclus sociaux.

Les Etats membres sont incités à accorder une attention spéciale à la promotion de l'inclusion professionnelle des personnes défavorisées, parmi lesquelles les travailleurs faiblement qualifiés. Cette inclusion professionnelle peut, par exemple, passer par le renforcement des services sociaux et l'essor de l'économie sociale.

Un certain nombre de facteurs communs exercent une influence décisive sur la réussite des tentatives d'amélioration de la situation professionnelle de tous ces groupes cibles. Le premier, et le plus influent, de ces facteurs rassemble l'enseignement et la formation. Plus le parcours de la personne sera solide dans les filières d'enseignement et de formation professionnelle, plus ses perspectives d'entrée et de maintien sur le marché du travail seront prometteuses. Par conséquent, il convient de déployer des efforts spécifiques afin de promouvoir l'accès des citoyens au marché du travail par le truchement de mesures actives et préventives sur ce même marché. Parmi ces mesures, citons, à titre d'exemple, une aide efficace lors de la recherche d'un emploi, des conseils et de la formation délivrés dans le cadre de plans d'action personnalisés, sans oublier des services

sociaux chargés de soutenir l'inclusion des travailleurs marginalisés sur le marché du travail!

L'emploi est la clé de l'inclusion sociale. Cette affirmation gagne en évidence lorsqu'on observe la profonde incidence négative exercée par le chômage sur le bien-être des personnes et de leurs proches. Les politiques d'inclusion sociale couvrent de vastes champs d'action qui incluent le logement, l'enseignement, la santé et l'assistance; ainsi, elles peuvent apporter une contribution décisive et rehausser les capacités du demandeur à trouver un emploi. En phase d'élaboration, les politiques de protection et d'inclusion sociales sont étroitement associées à la Stratégie pour la croissance et l'emploi mise en œuvre dans les Etats membres et au niveau européen.

Cependant, il apparaît clairement que la seule présence d'emplois ne suffit souvent pas à surmonter les barrières entravant l'accès au marché du travail. La discrimination demeure trop fréquemment un obstacle majeur, qu'elle se fonde sur le handicap, l'âge (tantôt trop précoce, tantôt trop avancé), l'appartenance à une minorité ethnique ou le statut d'immigré. L'Union européenne a mis en place un cadre juridique précis afin de bannir toutes les formes de discrimination. Néanmoins, un important travail reste à accomplir afin d'éradiquer totalement ces pratiques discriminatoires. L'Année européenne de l'égalité des chances pour tous concrétisera, en 2007, la contribution de la Commission européenne qui ambitionne de donner un nouvel élan à la lutte contre la discrimination. Les lignes directrices pour l'emploi plaident explicitement en faveur d'une lutte active contre les discriminations sur le marché du travail, ainsi que la promotion de l'accès à l'emploi pour les personnes handicapées, immigrées ou issues d'une minorité.

Les Etats membres se sont résolument engagés dans la poursuite des objectifs du partenariat pour la croissance et l'emploi. A la lumière de l'analyse réalisée par la Commission après une première année d'application de la nouvelle approche, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé la nécessité de passer à l'action dans le but d'atteindre les objectifs énoncés dans l'enveloppe stratégique et ont mis, en particulier, l'accent sur le lien existant entre la prospérité économique et la cohésion sociale. La Commission européenne continuera d'accompagner les Etats membres et l'ensemble de l'Union sur cette voie.

NIKOLAUS G. VAN DER PAS
COMMISSION EUROPÉENNE
DIRECTEUR GÉNÉRAL EMPLOI, AFFAIRES SOCIALES ET EGALITÉ DES CHANCES

QUAND « RENDRE LE TRAVAIL PLUS AVANTAGEUX » LOUPE LE COCHE L'OPINION DE LA CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SYNDICATS (CES)

Les décideurs politiques sont souvent prisonniers de l'une ou l'autre notion économique qu'ils tentent de mettre en avant, sans tenir compte de ce qui se passe réellement dans la société. L'idée économique à laquelle les décideurs politiques en Europe s'accrochent depuis ces cinq ou sept dernières années est que le chômage généralisé en Europe devrait être analysé parallèlement aux systèmes d'allocations de chômage qui diminuent l'envie de travailler. « Rendre le travail plus avantageux » est donc devenu le slogan que les décideurs politiques utilisent pour « vendre » des réductions drastiques dans les systèmes d'allocations de chômage.

Les cas vécus décrits par le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans cette publication montrent de façon frappante que la théorie économique abstraite consistant à « rendre le travail plus avantageux » loupe complètement le coche. Elle n'améliore pas les choses, elle les aggrave. Les personnes sont touchées par la déréglementation de la protection sociale et voient les conditions de vie de leur famille se dégrader. Sur papier, cette théorie est peut-être une solution à ce qu'on appelle « l'engrenage de la pauvreté ». Mais dans la réalité, par contre, les politiques visant à « rendre le travail plus avantageux » ont pour conséquence une augmentation du nombre de personnes qui tombent dans la pauvreté et sont exclues de la société.

Nous entendons déjà la Commission et son « comité mixte » de ministres des Finances et de membres de la Banque centrale objecter que la méthode utilisée par EAPN n'est pas « objective », ni « scientifique ». Et que ces témoignages « anecdotiques » ne constituent pas une base permettant d'avoir une vision d'ensemble complète.

Malheureusement pour ces adeptes de la religion du « rendre le travail plus avantageux » (et d'autant plus pour les chômeurs), les chiffres vont dans le sens des témoignages décrits par EAPN dans sa publication. D'après les publications de la Commission, le taux de pauvreté augmente en Europe, et particulièrement dans les pays où les politiques visant à « rendre le travail plus avantageux » sont appliquées de la façon la plus rigoureuse.

En outre, les recherches sur le marché de l'emploi réalisées par des économistes qui sont encore ouverts d'esprit (Dieu merci, il existe encore en Europe une poignée d'économistes qui ne servent pas les intérêts particuliers d'une élite!) tirent des conclusions qui sont dévastatrices pour la politique du « travail plus avantageux »:

✳ Des études¹⁸ basées sur des données recueillies auprès d'un panel de ménages et visant à suivre la situation sociale de personnes et de familles sur

plusieurs années montrent que les « mesures actives en faveur du marché du travail » qui accompagnent souvent les politiques visant à « rendre le travail plus avantageux » réduisent en fait les chances d'échapper à la pauvreté. Ceci montre que les « mesures actives en faveur du marché du travail » ont été utilisées abusivement dans de nombreux cas afin de « dégraisser » les statistiques du chômage au lieu de proposer de nouvelles formations aux chômeurs et de les aider à trouver un emploi correspondant à leurs compétences améliorées.

* Ces études se penchent également sur l'effet qu'ont les systèmes d'allocation de chômage sur la probabilité d'échapper à la pauvreté en acceptant des offres d'emploi. Le résultat – surprenant à première vue – est que des allocations plus élevées augmentent la probabilité pour les chômeurs d'échapper à la pauvreté en passant de la sécurité sociale à l'emploi. Selon ces recherches, ceci s'explique par le fait que les allocations de chômage jouent un rôle d'« activation » et que ce rôle prédomine sur ce que les économistes étroits d'esprit appellent les « loisirs subventionnés » : des niveaux plus élevés d'indemnités et des périodes d'indemnisation plus longues donnent aux personnes la possibilité de s'investir dans la recherche d'un emploi décent et d'empêcher leur capital humain de se dégrader dans des emplois de courte durée.

* Des recherches^{3*} ont également été réalisées sur le salaire « d'acceptation » des membres des ménages (le niveau de salaire qui incitera une personne au chômage à travailler) et sur leur comportement au moment où ils décident d'accepter ou de refuser une offre d'emploi. Il semble en effet que les allocations de chômage font grimper le niveau du « salaire d'acceptation ». Dans les questionnaires, les chômeurs indiquent rarement qu'ils sont disposés à travailler pour un salaire inférieur à l'allocation de chômage. Cependant, lorsqu'on analyse le comportement réel des chômeurs, il apparaît que ceux-ci n'hésitent pas à accepter des offres d'emploi dont le salaire est inférieur à leur salaire d'acceptation et à leur allocation de chômage. Il semblerait que l'« homo economicus » ne soit qu'une facette des êtres sociaux que sont les êtres humains : les personnes veulent participer à la vie active, non seulement pour gagner de l'argent, mais aussi pour établir et maintenir des contacts sociaux.

* Enfin, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)^{3*} elle-même, qui constitue la cellule de réflexion internationale des économistes à l'origine de l'idée de la politique visant à « rendre le travail plus avantageux », conclut que de nombreuses sanctions prises à l'encontre des chômeurs et de leurs allocations découlent du fait que la bureaucratie des services publics pour l'emploi est trop complexe. En d'autres termes, le problème n'est pas que les chômeurs ne veuillent pas chercher et accepter du travail : au contraire, le problème vient du fait que le cadre des obligations des demandeurs d'emploi n'est pas clair. En fait, l'histoire du Royaume-Uni dans cette publication (« Joyeux Noël, on vous supprime vos allocs ») en est une excellente illustration. Les représentants de l'OCDE eux-mêmes soutiennent que ceci plaide en faveur non pas du « recours à l'option nucléaire » (supprimer totalement les allocations), mais bien d'une meilleure explication des attentes des services pour l'emploi vis-à-vis des demandeurs d'emploi, accompagnée de sanctions limitées et temporaires.

Il est temps d'amener un changement social. Il est temps de protéger le rêve européen de ceux qui abusent de l'intégration européenne afin d'imposer leur idéologie du « marché libre » caractérisée par le « laisser-faire, laissez-passer ». Il s'agit d'une idéologie qui donne peu de vainqueurs et beaucoup de perdants. Une idéologie qui profite à une élite, tandis que les travailleurs et les chômeurs se retrouvent seuls pour affronter les turbulences d'un marché mondial et européen sans institutions telles qu'une législation pour l'emploi et un système de sécurité sociale pour les protéger.

Nous félicitons EAPN pour cette publication et pour avoir dévoilé la vérité sociale qui se cache derrière la rhétorique économique de trop nombreux décideurs politiques européens aujourd'hui. Nous espérons que ceci constituera un pas de plus dans la construction d'une Europe qui fonctionne pour tous et d'une Europe qui soit soutenue par tous.

RONALD JANSSEN
CONSEILLER ÉCONOMIQUE AUPRÈS DE LA CES
BRUXELLES, LE 5 AVRIL 2006

¹* Groenez S. et Nicaise, I. « L'Etat Providence actif favorise-t-il l'inclusion ? » Document présenté lors de la conférence sur les « Meilleures pratiques dans les programmes du marché de l'emploi », octobre 2004, Bruxelles

²* Addison, Centeno et Portugal : « Trois mariages et (peut-être) un enterrement : une nouvelle analyse de la théorie sur la recherche d'emploi », mimeo mai 2005

³* Martin John, « Les politiques du marché de l'emploi qui fonctionnent : témoignages et expériences des pays de l'OCDE », présentation Powerpoint lors de la Conférence organisée par la Présidence autrichienne intitulée « Innovation sur les marchés du travail », février 2006, Vienne

AIDER LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ À TROUVER UN EMPLOI DÉCENT ET À MENER UNE VIE MEILLEURE

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS D'EAPN

Les questions soulevées par ces témoignages sont au cœur des préoccupations d'EAPN au sujet de l'attention portée par la stratégie pour la croissance et l'emploi de l'UE à l'activation et au travail plus avantageux. Ces récits ne prétendent pas fournir une évaluation objective. Ils offrent par contre un aperçu essentiel de la vie des personnes qui sont confrontées à la réalité de ces politiques. Un rappel utile de la douleur et de la souffrance infligées à des vies bien réelles. Un encouragement en vue de garantir que la Stratégie de Lisbonne contribue efficacement à l'élimination de la pauvreté et de l'exclusion sociale, en aidant vraiment les personnes à retrouver le sens de leur propre valeur, mais aussi en leur offrant la possibilité de trouver un emploi décent.

Le piège de la pauvreté et de la rémunération

La plupart des témoignages mettent en lumière le jeu complexe de facteurs qui piègent les personnes vulnérables dans la pauvreté, malgré toutes les intentions louables de l'UE et des gouvernements des Etats membres. Bon nombre de personnes interviewées sont prises au piège dans un cycle de pauvreté, qu'elles aient un emploi ou non. Certaines, comme Maria, ont accepté puis quitté une série d'emplois faiblement rémunérés, précaires ou temporaires, ou ont survécu pendant longtemps avec un revenu minimum ou une allocation de chômage. D'autres, comme Joanne, ont toujours dépendu des allocations, sans pouvoir en sortir malgré tous leurs efforts. C'est le revers de la médaille de Lisbonne et de la pression exercée en vue de promouvoir les politiques visant à « rendre le travail plus avantageux » et un marché du travail flexible à l'échelon européen. Pour la majorité de ces personnes, le marché du travail est déjà trop flexible et leur vie trop dominée par l'insécurité. Il est essentiel de tenir compte de ces préoccupations au moment où la Commission européenne et le Conseil se préparent à élaborer leurs principes communs sur une approche équilibrée de la « flexicurité ».

Une protection sociale adéquate pour vivre dans la dignité

Certains récits soulèvent des questions au sujet de la justesse et de l'efficacité des systèmes de protection sociale. Ceux-ci constituent la pierre angulaire du modèle social européen et une valeur communautaire fondamentale. Mais dans la réalité, ces politiques semblent souvent délaissier les personnes qu'elles sont censées le plus aider. Les témoignages montrent combien les niveaux de revenu minimum sont souvent insuffisants pour couvrir les besoins les plus élémentaires, forçant ainsi les personnes à vivre dans des logements précaires, et à accumuler les arriérés de loyers ou les retards de paiement d'autres frais du ménage. Les niveaux de prestations ne sont pas calculés de manière à permettre aux personnes de vivre dans la dignité, d'inviter des amis à un repas, d'acheter un cadeau à leur enfant...

Les récits mettent également en lumière l'impact multidimensionnel d'une vie sur ou au-dessous du seuil de pauvreté, où le faible revenu affecte la santé et la stabilité mentale des personnes, tout en limitant leurs possibilités de mener une vie sociale et familiale décente et de tisser des relations d'amitié et de soutien.

Rendre le travail plus avantageux

Un grand nombre de ces récits évoque les conséquences des stratégies visant à « rendre le travail plus avantageux ». Dans certains cas, des restrictions en matière d'accès et de maintien des prestations ont été utilisées comme moyen de pousser les chômeurs et les personnes « inactives » à trouver du travail. Pour ceux qui dépendent des allocations, ceci entraîne des problèmes supplémentaires en matière d'éligibilité aux prestations : de nouvelles pénalités et sanctions sont en effet infligées aux bénéficiaires qui ne font pas « suffisamment » d'efforts pour décrocher un emploi, comme dans le cas de Joanne. Ces mesures causent des souffrances indicibles aux personnes vulnérables, puisqu'elles sous-entendent que si ces personnes ne travaillent pas, c'est parce qu'elles ne le veulent pas. La majorité d'entre elles a pourtant déjà suffisamment de difficultés à survivre avec un faible revenu et à vivre dans l'insécurité. Beaucoup ont une faible estime d'elles-mêmes et éprouvent des difficultés à planifier leur vie et à nouer des relations indépendantes. Toute stratégie désireuse d'aider ces personnes à trouver un emploi doit tenir compte de ces préoccupations.

Le piège de l'emploi pauvre

Autre élément de l'équation : le piège de l'emploi pauvre. Plusieurs récits soulignent les difficultés occasionnées par les emplois de mauvaise qualité qui sont offerts, soit par le biais de programmes d'activation, soit sur le marché du travail normal. Pour la plupart, ces emplois sont souvent caractérisés par une faible rémunération persistante doublée de mauvaises conditions de travail. En outre, il s'agit en général d'emplois de courte durée, précaires, et souvent à temps partiel. Bien que le salaire minimum légal soit en vigueur dans la majorité des pays de l'UE, il y a actuellement peu de contrôles pour vérifier que ces salaires permettent d'échapper à la pauvreté. Les principaux risques découlent des emplois temporaires et de l'absence de taux proportionnels pour les emplois à temps partiel. Bien que certains Etats membres expérimentent des systèmes complémentaires, avec des crédits d'impôts en fonction du revenu ou des réductions d'impôts, ces initiatives sont contrebalancées par des problèmes constants liés au maintien de la sécurité du revenu au cours des changements d'emploi. Elles ne tiennent pas suffisamment compte non plus des coûts supplémentaires liés au travail, tels que les frais de garde d'enfants ou de transport... Elles ne règlent pas le problème fondamental des faibles rémunérations en lien avec la ségrégation du marché du travail. Cependant, malgré ces inconvénients, les récits témoignent de la volonté de la majorité des personnes de saisir n'importe quelle possibilité d'emploi, même si elle ne leur donne pas beaucoup de chances d'échapper à la pauvreté à long terme. Ces préoccupations portent sur le fond même de la nécessité d'établir un lien entre des niveaux satisfaisants de revenu minimum et des niveaux décents de salaire minimum, tout en s'attaquant à la ségrégation verticale et horizontale de l'emploi.

Discrimination et harcèlement

De nombreux témoignages mettent en lumière les conséquences désastreuses de la discrimination fondée sur le sexe, la race, l'origine ethnique ou le statut d'immigrant, de réfugié ou de demandeur d'asile, l'âge ou le handicap. Certains sont victimes de discrimination en raison des préjugés existant à l'encontre des chômeurs de longue durée. L'existence de telles attitudes discriminatoires entraîne souvent l'échec des stratégies d'activation – aussi positives soient-elles – puisque les employeurs et les agences ou services pour l'emploi sous-estiment et minimisent les capacités des personnes, les empêchant ainsi de décrocher ou de conserver un emploi raisonnable. Bien que disposant d'une formation et de qualifications suffisantes, certains comme Rose qui souffre d'une déficience auditive ou comme Ferry qui est réfugié, ont été incapables de trouver un emploi satisfaisant ou un emploi qui corresponde à leurs qualifications et à leurs compétences. Quant aux travailleurs plus âgés comme George, on considère souvent que leurs compétences diminuent, et ils sont les premiers à être licenciés, malgré les prétendus engagements vis-à-vis du vieillissement actif. Ces réalités frappent de plein fouet le souhait de la Stratégie de Lisbonne révisée de « permettre à davantage de personnes de trouver et de conserver un emploi ». Si l'on ne prend pas de mesures plus proactives afin de pousser les employeurs à changer leurs pratiques, la plupart de ces groupes seront probablement condamnés à être tenus à l'écart du marché du travail ou à n'avoir accès qu'aux plus mauvais emplois. Dans certains cas, comme celui de Julian qui est Rom, la discrimination est telle qu'une action positive est vitale pour lutter contre la discrimination tant directe qu'indirecte dans l'accès à l'emploi, mais aussi pour combattre l'exclusion des enfants de l'enseignement primaire et secondaire et pour promouvoir la représentation des Roms au gouvernement et dans les systèmes de justice.

Activation positive et inclusion active

Tous les récits ne sont pas négatifs. Certaines histoires, comme celle de Frédéric, mettent en évidence des facteurs clés qui peuvent faire toute la différence : comment élaborer, par exemple, des stratégies d'inclusion active globales et intégrées qui soient susceptibles d'aider réellement les personnes à s'épanouir et qui puissent jeter des passerelles vers de véritables emplois. Ces stratégies sont fondées sur les besoins des personnes elles-mêmes et sur des approches de parcours qui leur permettent d'avoir de l'assurance, de développer ou de confirmer des compétences existantes et de participer à des activités. Ces approches bénéficient aussi à leur communauté. Il s'agit donc de réelles stratégies de développement des compétences. Elles offrent des conseils, des orientations et un encadrement doublé de formations et d'un soutien ciblés, tout en garantissant l'accès à des services de soutien spécifiques de qualité. Aider les personnes à trouver un emploi constitue souvent un objectif à long terme et non le but premier. Ces stratégies reconnaissent que l'emploi n'est pas une solution pour toutes les personnes vulnérables et exclues. Elles reconnaissent la nécessité d'offrir des niveaux adéquats d'aide au revenu qui soient coordonnés avec les démarches en vue de trouver un emploi, afin d'encourager réellement les personnes à trouver un emploi décent, sans les condamner à l'insécurité.

Rôle crucial des ONG

Tous les témoignages soulignent le rôle décisif des ONG et du secteur associatif dans la mise à disposition d'approches personnalisées et à visage humain. La valeur ajoutée fondamentale apportée par la plupart de ces organisations réside dans les avantages de la relation établie entre l'organisation et la personne. Cette relation repose sur le dialogue. D'un côté, les employés ou les bénévoles des ONG aident activement la personne à résoudre ses problèmes et à acquérir l'assurance dont elle a besoin pour entamer le processus d'acquisition de compétences qui lui permettront de décrocher un emploi, ou de devenir plus active; de l'autre, la personne rend souvent la pareille à l'organisation par sa participation. C'est la raison pour laquelle les ONG sont des lieux aussi privilégiés. Ces organisations sont riches d'expériences de longue durée axées sur un travail créatif de soutien et de développement des compétences des personnes vulnérables. Il est essentiel de tirer parti de cette expérience. Dans la réalité, c'est souvent le contraire qui se produit : de nombreuses ONG doivent se battre pour survivre et sont continuellement menacées de perdre leur financement.

Recommandations

Les témoignages mettent l'accent sur l'urgence de travailler à l'élaboration de principes et de normes communs afin d'aider les plus exclus à emprunter la voie de l'emploi et de l'inclusion. Le moment est bien choisi : dans une récente Communication⁴⁸, la Commission a en effet lancé une consultation sur le rôle des régimes de revenu minimum et sur la nécessité d'élaborer des principes communs afin de promouvoir l'inclusion active. EAPN a répondu à cette consultation, en s'inspirant des informations fournies par les réseaux nationaux et des expériences telles que les témoignages⁴⁹.

Les réseaux d'EAPN sont convaincus que le point de départ de telles stratégies devrait être les besoins des personnes, le droit à un revenu adéquat et sûr, et l'accès à des services de qualité abordables. L'inclusion active, quant à elle, devrait soutenir les approches intégrées et reconnaître que si l'emploi est une priorité essentielle, il ne constitue pas la seule et unique solution. Le rôle crucial joué par les ONG et les organisations de soutien dans ce processus est fondamental, tout comme le rôle des employeurs et des partenaires sociaux, qui doivent veiller à la qualité des initiatives pour l'emploi, des formations et des emplois.

Si l'UE ne prend pas de telles mesures, elle risque de ne pas faire de réels progrès en vue de l'élimination de la pauvreté d'ici 2010 et de décevoir les espoirs et les aspirations de personnes comme Anja, Ferry, Rose, George, Joanna, Frédéric, Maria et Julian, qui souhaitent avoir un emploi décent et une vie meilleure. Nous espérons que l'UE ne les laissera pas tomber.

⁴⁸ COM : concernant une consultation sur une action à mener au niveau communautaire pour promouvoir l'inclusion active des personnes les plus éloignées du marché du travail. (Communication du 8 février 2006)

⁴⁹ Réponse d'EAPN à la communication de la Commission. Disponible sur www.eapn.org.

ÉLÉMENTS CLÉS

POUR UNE STRATÉGIE D'INCLUSION ACTIVE EFFICACE:

1. Un revenu minimum adéquat pour vivre dans la dignité

Offrir des niveaux de revenus suffisants pour maintenir un niveau de vie décent, indépendamment du statut de travailleur ou de chômeur, et garantir une base de revenu stable pour les personnes en situation de pauvreté afin qu'elles puissent planifier leur vie et leur avenir.

2. Accès à des services de qualité

Garantir l'accès à des services de soutien de qualité comme un droit social, et fournir une aide pour accéder à l'emploi (garde d'enfants, soins de santé, éducation, services sociaux et services de logement ou d'hébergement, notamment).

3. Approches globales et intégrées de l'emploi et de l'inclusion

Promouvoir des approches personnalisées, intégrées et axées sur le parcours, offrant une aide à long terme aux personnes vulnérables afin qu'elles prennent la voie de l'emploi et/ou de l'inclusion, et reconnaissant la nature multidimensionnelle de la pauvreté. Offrir une aide au diagnostic, des conseils d'orientation, mais aussi des formations et des cours spécialisés.

4. Les chemins de l'inclusion : épanouissement et participation

Reconnaître que l'emploi n'est pas la seule voie menant à l'inclusion. Soutenir activement l'épanouissement personnel, l'intégration et la participation à la communauté. Reconnaître le rôle clé des ONG qui fournissent des services de soutien innovants.

5. Des emplois décents, stables et appropriés

Stimuler en priorité la création d'emplois de qualité, en particulier pour les plus vulnérables, ainsi que la création d'emplois adaptés à leurs besoins, par le biais d'un marché du travail protégé ou d'entreprises sociales.

6. Droits fondamentaux et mesures efficaces contre la discrimination

Il convient de s'engager fermement vis-à-vis de la défense des droits sociaux fondamentaux pour tous. Il faudrait introduire des mesures et des approches proactives afin de proscrire la discrimination fondée sur le sexe, l'origine raciale ou ethnique, le statut d'immigrant ou de réfugié, la religion ou les convictions, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle, en portant une attention toute particulière à l'accès à l'emploi et aux services.

7. Gouvernance et participation

Promouvoir une gouvernance active associant les ONG et les autres acteurs clés tels que les partenaires sociaux à la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies aux niveaux régional, national et communautaire. Il est nécessaire d'adopter des mécanismes solides afin de faire participer les personnes en situation de pauvreté.

Crédits photo :

Couverture et pages 8, 14, 32
Fabrice Wagner / Le caillou bleu, Bruxelles

Page 36 , Attila Janics

Concept, design et mise en page : Le caillou bleu, Bruxelles